NOTICES

HISTORIQUES

LUES A LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE DE CAEN.

PAR PIERRE-AIMÉ LAIR,

Secrétaire de cette même Société; Membre de l'Académie de Caen; correspondant des Sociétés Philomatique et médicale de Paris, de celles des Amateurs des sciences physiques et naturelles, et d'encouragement pour l'industrie nationale; Associé des Académies de Rouen, d'Alençon, de Nantes, de Metz, etc.



A CAEN,

Chez F. POISSON, Imprimeur de la Société.

1807.

NOTICE

SUR

M. MOISSON-DEVAUX,

Vice-Président de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, Membre de l'Académie de la même Ville, ex Législateur et Secrétaire du Conseil général du Département du Calvados.

Multis ille bonis, flebilis occidit.

MESSIEURS,

LORSQUE, dans notre dernière séance publique, nos applaudissemens mêlés à ceux de nos concitoyens payaient un juste tribut aux talens académiques de M. Moisson-Devaux, quand nous l'entendions présenter, avec la force de la vérité, les vues les plus utiles sur les objets importans confiés à nos méditations, nous étions loin de croire qu'il nous fût aussitôt enlevé. Pourquoi faut-il qu'un jour qui devoit être consacré au plaisir de nous voir réunis dans cette enceinte, se change en un jour

de deuil? Souvent on n'apprécie l'homme que lorsqu'il n'est plus ; vous n'aviez pas attendu ce moment fatal, pour rendre justice aux rares qualités de notre collègue et les vifs regrets que vous éprouvez, sont un éloge bien plus flatteur, sans doute, que tout ce que je pourrais dire : qu'on est loué dignement, quand on est loué par l'éloquence de la douleur !

Gabriel-Pierre-François Moisson-Devaux naquit à Caen le 6 mai 1742. Son père, M. d'Urville, remplissoit avec distinction la place d'avocat du roi au siège présidial de cette ville. Il fut un de ces hommes qui contribua le plus à illustrer notre académie du temps des Montfleury, des Porée, des père André, dignes successeurs des Samuel Bochart, des Huet, des Segrais et de tant de littérateurs distingués, qui ont fait dire à Bayle que cette société étoit *une des premières de l'Europe.* [1]

---

[1] « Personne, dit-il, n'ignore la réputation de l'académie » de Caen. Il n'y en a point qui soit composée de plus » habiles gens. (*Nouvelles de la république des lettres de juillet* » 1684.) » Dans le n°. de novembre 1685, il ajoute : « Cette » académie ne peut être qu'une élite de beaux esprits, puis» qu'on ne peut nier que Caen ne soit, de ce côté-là, une » des plus illustres villes de France. »

Perrault, dans *ses Hommes Illustres*, dit : « Ce n'est pas sans

M. d'Urville connoissait trop les avantages d'une bonne éducation, pour négliger celle de son fils. Il l'envoya dès l'âge le plus tendre à Paris, où il fit de rapides progrès dans l'étude des langues. Son esprit saisissait avec facilité ce que ses camarades de collège avaient peine à concevoir; aussi obtenait-il toujours ces récompenses destinées à exciter l'émulation de la jeunesse : Déjà il annonçait la vive pénétration qu'il a montrée depuis dans toutes les circonstances où il s'est trouvé.

A seize ans il entra dans l'état militaire avec le grade de lieutenant au régiment de cavalerie Dauphin étranger ; il fit en Allemagne les campagnes de 1758 à 1761. Ayant quitté le service à la paix, il épousa Mademoiselle Rots de la Madelaine, issue d'une famille distinguée de Bayeux.

Les sciences vinrent ajouter au bonheur que lui faisait goûter cette union. On connaît la force des premières impressions ; M. d'Urville avait ins-

» raison que la ville de Caen est renommée pour le bel es-
» prit, comme naturel en quelque sorte à ses habitans. Quand
» elle n'aurait pas produit un nombre presqu'infini d'hommes
» de lettres, remarquables par la finesse et par la beauté de
» leur génie, il lui suffirait d'être le berceau de Malherbe pour
» mériter les louanges qu'on lui donne. »

piré à son fils dès sa plus tendre enfance, le goût de l'histoire naturelle ; ce qui n'était alors qu'une espèce d'instinct, devint une passion vive dans un âge plus avancé.

La botanique, qui au premier coup-d'œil ne semble offrir que des jouissances par l'éclat et le parfum des fleurs, la variété et la saveur des fruits, renferme tant d'objets divers qu'elle exige, comme toutes les sciences, un travail opiniâtre. Mais aucune difficulté ne pouvait rebuter le jeune Dévaux ; il fit une étude approfondie du règne végétal. Il s'y livra à l'époque où Linné succédait à Tournefort. Déjà le botaniste français l'avait délivré de beaucoup d'entraves, le naturaliste suédois venait de la simplifier par l'ingénieuse invention du systême sexuel : la méthode de Jussieu n'était pas encore publiée.

M. Devaux, non content d'étudier les plantes dans les livres, parcourait les endroits où elles croissent. Il est peu de contrées qui offrent autant de richesses en ce genre que nos campagnes. On y trouve presque toutes *les espèces de la flore parisienne*, et le voisinage de la mer en fournit un grand nombre d'autres. M. Devaux faisait de fréquentes herborisations, ces promenades chéries des botanistes. Plus occupé des pro-

priétés que de la nomenclature sèche et arbitraire des végétaux, il observait avec soin ceux qui servent à la subsistance de l'homme, ceux qui contribuent à sa guérison, ceux enfin qui sont en usage dans les arts.

Il ne fut pas satisfait qu'il ne les cultivât lui-même en grand et nous sommes redevables à ses soins de plusieurs jardins botaniques. Le premier qu'il forma est près de Bayeux, au village de Vaux, dont il prit le nom, qui sera conservé avec honneur par sa postérité. Cliffort devint célèbre, moins par le jardin qu'il établit à grands frais aux environs d'Amsterdam, que par la description qu'en fit Linné. Mais notre collègue n'avait pas besoin de secours étrangers pour acquérir en botanique une grande réputation. Il n'était pas de ces hommes qui, sous le titre d'amateurs, déguisent leur ignorance et leur amour-propre; il ne ressemblait pas à ces botanistes fastueux, qui n'ont de belles plantes que pour se vanter de les posséder seuls. Son jardin étoit ouvert à tout le monde. Correspondant avec un grand nombre de botanistes Français, Anglais et Hollandais, particulièment avec les Cels et les Thouin, nos illustres associés, apprenait-il que des plantes eussent été nouvellement découvertes, il ne négligeait rien pour se

les procurer ; celles mêmes qu'il avait obtenues à grands frais, bientôt multipliées par ses soins, étaient distribuées avec générosité. Aussi a-t-il le plus contribué à inspirer dans nos contrées le goût de l'histoire naturelle et à rendre communes des plantes autrefois rares. Il ne dédaignait pas les fleurs, ornement des jardins ; il cultivait les végétaux de serre chaude et d'orangerie, mais de préférence ceux de notre climat : amplement dédommagé de ses peines, quand il parvenait à rendre indigènes les exotiques. C'est ainsi qu'il avait acclimaté le Sassafras d'Amérique, dont la racine offre un des médicamens les plus salutaires. On aime à se rappeler qu'il essaya le premier en France, avec Lagalissonnière, d'élever les magnolia en pleine terre ; il y réussit, au grand étonnement des cultivateurs : ces arbres parvenus à une grosseur considérable, font encore aujourd'hui l'ornement de la terre de Vaux. La ville de Bayeux dut aussi à son zèle un autre jardin non moins riche en plantes étrangères. Ce jardin est devenu la propriété de M. Tardif si connu par ses relations commerciales et si estimable par le bon usage qu'il fait de sa fortune.

M. Devaux partageait son temps entre les charmes de l'étude et les plaisirs de la société, lorsque la révolution vint l'arracher à ce genre de vie

paisible. La confiance de ses concitoyens le porta à place de président du directoire de district de Bayeux. Les circonstances seules font connaître les hommes. M. Devaux développa dans cet emploi administratif un talent que ne devaient pas faire supposer ses occupations habituelles. Pendant ces momens de trouble et d'égarement, où une espèce de délire s'était emparé des esprits; dans ce désordre général, où les passions humaines se heurtaient en tout sens, souvent il leur imposa silence. Le magistrat, autant aimé que respecté, parvint à faire exécuter la loi et à maintenir l'ordre parmi des gens qui n'étaient plus retenus par aucun frein; on le vit, bravant la fureur populaire, s'élancer au milieu de la multitude égarée, couvrir de son corps les victimes désignées par l'esprit de parti; on le vit, dans les temps de disette, plus occupé du soulagement de ses concitoyens, que de la conservation de sa fortune, faire les plus grands sacrifices, pour secourir la classe indigente, tandis que des hommes avides spéculaient froidement sur la misère publique.

Rendu à lui-même, il ne consentit à remplir les fonctions municipales qu'en les partageant avec M. Tellier son ancien ami : ils étaient inséparables et quand la discorde divisait toute la Fran-

ce, il semblait que l'amitié les unit plus étroitement.

Quelque place que M. Devaux occupât, il ne pouvait qu'être utile à la chose publique. Membre d'une commission, citée alors avec éloge, il est un de ceux qui ont le plus contribué dans notre département à la conservation des objets d'arts et et de sciences; il concourut à arracher des mains du vandalisme cette intéressante tapisserie tissue par la reine Mathilde, et sur laquelle sont retracés les faits relatifs à la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume, ouvrage précieux dont Montfaucon, Lancelot, Ducarel ont cru devoir conserver le souvenir à l'aide de la gravure, parce qu'il rappelle un grand événement et fait connaître l'état des arts dans le onzième siècle. [1]

---

[1] Cette tapisserie rappelle un des événemens les plus remarquables de notre histoire de Normandie; elle est aussi un des plus curieux monumens des antiquités françaises. Quoique la ville de Bayeux ait été incendiée en 1106 et en 1356, quoiqu'elle ait été dans le 15e. siècle au pouvoir des anglais, et dans le 16e. exposée aux dévastations des guerres civiles, cette tapissere a échappé aux ravages des révolutions et résisté aux injures du temps. Elle est formée d'une bande de toile de lin de 18 à 20 pouces de hauteur et de 212 à 214 pieds de longueur, sur laquelle on a tracé des figures en fil et en laine couchée, croisée et de différentes couleurs.

La description des objets qu'elle représente serait trop lon-

Au milieu des orages politiques, il fut appelé à la représentation nationale. Heureux peut-être celui qui dans ces momens difficiles et dangereux, a pu, loin des fonctions publiques, se soustraire

---

gue pour la donner ici ; mais on la trouvera dans le Ier et le IIe tomes des Antiquités de la monarchie française du père Montfaucon. Elle a été également décrite par Lancelot dans les tomes VI et VIII des mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, édition in-4°., et par Ducarel dans un ouvrage anglais intitulé : *Anglo-Norman antiquities considered in a tour through part of Normandy.* Cette tapisserie est déposée et conservée avec le plus grand soin à l'hôtel de ville de Bayeux, d'où elle a été tirée vers la fin de 1803 pour être exposée quelque temps à la curiosité des habitans de la capitale. Mais ce monument historique n'a peut-être pas assez fixé leur attention. Leurs yeux, continuellement frappés de la vue des tapisseries des Goblins et de la Savonnerie, se sont portés avec une espèce de dédain sur celle-ci dont ils n'ont remarqué que la vétusté. Les artistes eux-mêmes, accoutumés à la beauté des formes antiques et aux chefs-d'œuvres des différentes écoles modernes, n'ont aperçu dans cet ouvrage que des figures mal dessinées, bien gothiques et bien roides. Mais les savans ne l'ont pas vue avec la même indifférence. Qu'on se rappelle l'époque où cet ouvrage a été fait, l'on sera surpris de son étendue et de son ensemble ; l'on admirera même la difficulté vaincue dans un temps où la France était privée de beaux modèles et dans un siècle où il fallait tout créer. C'est une vaste galerie qui représente les exploits des conquérans de l'Angleterre. Elle rappelle aussi leurs usages et nous met à portée de comparer leurs mœurs avec les nôtres. Elle supplée même aux ouvrages des écrivains du temps en fixant quelques points incertains de l'histoire. Tissue par la reine Mathilde, elle offre

aux secousses de la révolution ; mais plus estimable l'homme courageux qui, se dévouant au salut de la patrie, a contribué à rapprocher le terme de nos malheurs. Pendant que M. Devaux siégea au corps législatif, il sollicita vivement la reprise des travaux du port de Caen, et la continuation du canal de l'Orne, en démontrant tous les avantages de la navigation de cette rivière, comme point de communication non-seulement avec les départemens de l'ouest, mais encore avec toute la France.

Redevenu simple citoyen, il reprit avec plaisir les habitudes de la vie privée. Depuis long-temps il désirait visiter les riantes contrées du midi de la France : il entreprit le voyage de Provence. Il traversa d'abord cette ville située au confluent du Rhône et de la Saône, où l'industrie met en activité deux cents mille bras. Il s'arrêta dans cette autre cité bâtie par les Phocéens, déjà fameuse du temps des Romains, qui sert aujourd'hui d'entrepôt à toutes les marchandises du Levant. Il parcourut ces îles où, sous le plus beau ciel, on res-

---

un nouvel intérêt, en nous reportant vers ces siècles heureux de l'antiquité et du moyen âge, où les princesses faisaient leur plus douce occupation de travailler, avec les femmes de leur cour, à consacrer sur la toile les belles actions des guerriers.

pire le parfum des plantes aromatiques; il n'oublia pas de visiter la fontaine devenue célèbre par les vers de Pétrarque. Après avoir suivi les bords de l'Isère, il herborisa sur les montagnes du Dauphiné, dont Villars a si bien décrit les plantes : plus un homme est instruit, plus il recueille de fruit de ses voyages. Rien n'échappait aux regards curieux et observateurs de notre collègue; il s'attachait particulièrement aux procédés utiles en agriculture. Il portait ses pas vers l'Italie, cette patrie des beaux arts, théâtre de nos succès guerriers; déjà il allait traverser les Alpes, que nos armées triomphantes ont tant de fois franchies, lorsqu'il fut obligé de revenir dans ses foyers.

Ce fut alors que parut un de ces génies extraordinaires, envoyés par la providence pour faire oublier de grands malheurs. *Bonaparte*, voulant améliorer en France toutes les parties de l'administration, établit dans chaque département, des conseils composés d'hommes éclairés, qui se rassemblant tous les ans à des époques fixes, pourraient indiquer au gouvernement le bien à faire et le mal à réparer. M. Devaux fut nommé membre du conseil général de notre département. Toujours digne des places auxquelles il était ap-

pelé, il remplit celle-ci avec la plus grande distinction, comme secrétaire. C'est là qu'il donna des preuves de son rare talent pour l'analyse. Interprête de ses collègues, il recueillait les idées particulières de chaque membre, pour les présenter dans leur ensemble. Habitué à mettre de la précision et à répandre de l'intérêt dans tout ce qu'il écrivait, il faisait, pendant le peu de jours que le conseil était assemblé, un travail qui eût exigé beaucoup de temps d'une plume moins exercée.

Des intérêts particuliers et les rapports qu'il avait avec notre ville, le déterminèrent à venir demeurer dans ses environs. Il avait laissé des amis à Bayeux, il en retrouva d'autres à Caen : car il suffisait de le connaître pour l'aimer. A peine fut-il fixé près de nous, qu'on le pressa d'accepter la place de maire de cette ville. Il la refusa constamment ; mais son vœu se réunit à celui de nos concitoyens, pour y porter l'homme qui depuis trois ans la remplit avec tant de distinction. Qu'il me soit permis, en rendant hommage au collègue qui fait l'objet de nos regrets, de payer le tribut de la reconnaissance au magistrat que nous possédons dans notre sein et dont tous les momens sont consacrés au bonheur public.

Envain, depuis, on offrit à M. Devaux des emplois distingués; parvenu à cet âge où l'homme sent le néant des choses humaines et veut se réserver les momens qui lui restent, il répétait souvent ce vers du poëte de Mantoue :

Heureux le laboureur; trop heureux s'il sait l'être!

En pensant à l'homme des champs que l'abbé Delille a peint d'une manière si digne d'envie, on serait tenté de croire qu'il avait pris M. Devaux pour modèle. Assez loin de la ville pour échapper aux visites importunes, il en était assez près pour communiquer avec les personnes qui lui étaient chères. Une épouse vertueuse et aimable; un ancien ami, aussi respectable par son âge que par les blessures qu'il reçut au champ de l'honneur, lui faisaient goûter tous les charmes de la vie. Eh! qui plus que lui méritait d'en jouir? Doué d'un heureux naturel, pénétré des principes de cette philosophie douce qui éclaire l'esprit et honore l'existence de l'être sensible, en le faisant compatir au sort des malheureux, combien de fois n'a-t-il pas séché leurs larmes! Personne n'étoit plus empressé à rendre service et ne donnait un meilleur conseil. Tel qui croyait ne visiter qu'un savant naturaliste, trouvait un sage bien

plus digne de fixer l'attention, que les plantes dont il était entouré.

Son goût pour l'histoire naturelle loin de s'affaiblir vers la fin de sa vie, comme il arrive dans toutes les passions de la jeunesse, semblait encore augmenter et ajouter à son bonheur. Aussi les jours, qui pour les personnes oisives coulent si lentement, passaient trop rapidement pour lui. Il avait formé à Colombelles un nouveau jardin de botanique, plus riche encore que les autres, lieu charmant, embelli par l'art et la nature. Parmi les nombreuses productions végétales de l'un et l'autre hémisphère qui de tous côtés flattaient les regards, à peine pouvait on distinguer celles de France et pour un instant on oubliait dans quelle partie du monde on se trouvait. Ce jardin était adossé à un côteau, d'où autrefois les Anglais et les Normands nos ancêtres, avaient, comme l'a prouvé M. de Larue dans ses savantes recherches, extrait la pierre qui a servi à bâtir nos beaux monumens religieux et les édifices les plus remarquables de Londres. M. Devaux profita de ces vastes excavations, séparées et distribuées avec goût, pour y conserver une partie de ses plantes dans cette espèce de serre chaude naturelle inaccessible aux vents et aux rigueurs du froid. Ce côteau était sa

promenade

promenade favorite : de-là il pouvait apperce-voir les murs de notre ville et ses yeux récréés par la verdure d'une vaste prairie, que traverse le nouveau canal de l'Orne dont il avait sollicité avec tant de zèle l'achevement, lui rappelaient non sans de douces émotions, les vœux qu'il fit si souvent pour le lieu qui l'avait vu naître.

La paix intérieure rendue à la France permit enfin de rétablir de nouveau ces associations de personnes qui, liées par une mutuelle estime et par l'amour des sciences, communiquent plus fréquemment et plus intimement ensemble. L'ancienne académie et la société d'agriculture de Caen venaient d'être rétablies. Celui qui en avait fait un des principaux ornemens, ne pouvait être oublié parmi les nouveaux membres. J'arrive, Messieurs, au moment où parlant d'un collègue qui nous fut si cher et qui contribua d'une manière si distinguée à nos utiles travaux, vos regrets vont devenir plus vifs encore. Ne regardant pas comme un simple titre honorifique celui de membre d'une société savante, rarement il manquait à nos séances, et malgré les rigueurs de l'hyver il venait de sa campagne nous faire part de ses expériences et de ses découvertes.

Vous rappellerai-je le dernier discours qu'il pro-

nonça dans cette enceinte, sur *la nécessité de faire des plantations et de former des pépinières dans notre département?* Il regrettait que l'on fût encore obligé de tirer des pays voisins les arbres fruitiers et forestiers qui font l'ornement et la richesse de nos campagnes. Il suffit de lire ce mémoire, pour juger de ses vastes connoissances en botanique. Aux quinze espèces d'arbres que nous élevons ordinairement, il en ajoute beaucoup d'autres que nous pourrions cultiver avec avantage. Il tourne en ridicule nos modernes Lucullus, ces hommes frivoles qui préfèrent de simples fleurs aux arbres dont les fruits nourrissent des familles entières et dont l'ombre hospitalière protège le voyageur dans sa marche. Ne se bornant pas à indiquer les avantages des plantations, il attaque le nouveau mode établi pour les successions collatérales dont les partages trop multipliés lui paraissaient un des plus grands obstacles à la conservation des bois et des forêts en France. Ainsi, naturaliste et homme-d'état, il prouve que la botanique, qui ne paraît à quelques personnes qu'une science d'agrément, fournit souvent de grandes vues d'utilité publique.

Parmi beaucoup d'ouvrages sortis de sa plume, il existe un mémoire sur le *varec*. Cette plante ma-

rine dont la structure est peu connue et dont la *famille* est très-nombreuse, avait fixé particulièrement son attention. Il avait nommé et décrit plus de 150 espèces de varecs. Il s'était également attaché à faire connaître leurs usages variés. Il avait observé que non seulement ils fournissent un excellent engrais à l'agriculture et une très-bonne soude aux arts, mais que beaucoup de varecs, entre autres le *saccharin*, offrent une nourriture aussi saine qu'agréable aux animaux et à l'homme en particulier. Labbé Rozier désirait qu'il fît jouir le public de ses recherches sur cet objet intéressant; mais sa modestie s'y est refusée constamment : jamais il n'a voulu livrer à l'impression aucun de ses écrits.

Dans une société d'agriculture et de commerce, où l'on s'attache plus aux choses qu'aux mots, les séances présentent souvent moins d'intérêt par des discours oratoires et des lectures préparées, que par des réflexions judicieuses sur des sujets imprévus. C'était alors que M. Devaux donnait des preuves de l'étendue de son mérite. Il semblait que rien n'eût échappé à ses recherches; tous les sujets lui étaient également familiers. Modéré dans la discussion, jamais une parole d'aigreur ne sortit de sa bouche. Il possédait l'art de ramener à son

avis les personnes qui d'abord en étaient les plus éloignées; comme Fontenelle, il savait rendre la science agréable et accessible à tout le monde : après l'avoir entendu, on se retirait toujours plus instruit.

Il avait bien saisi l'esprit de nos deux sociétés, où président la cordialité et l'union. Jamais la jalousie n'atteignit son ame élevée. O vous, qui dégradez vos talens par cette passion funeste, avez-vous donc oublié que la carrière de la science étant immense, les hommes en ont à peine parcouru une faible partie, que dans cette marche pénible l'amitié seule peut les soutenir et que l'on cesse d'être recommandable, lorsque les talens de l'esprit ne s'allient point avec les qualités du cœur !

C'est dans l'exercice des vertus domestiques que M. Devaux inspirait le plus vif intérêt. Ne se bornant pas à surveiller l'éducation de ses enfans, il voulut les élever lui-même : ils étaient l'objet de ses plus tendres affections; et la mort de Madame de Besons, sa fille aînée, jeune femme parée de toutes les graces de son sexe, n'a pas peu contribué à hâter celle d'un si bon père.

Malgré son extrême sensibilité, M. Devaux était d'un caractère égal et enjoué. Livré par goût à l'étude de la botanique, cette science qui traite du

plus aimable des trois règnes, il semblait en ressentir la douce influence. Doué d'un extérieur intéressant et d'un organe agréable, quand il parlait, la persuasion semblait couler de ses lèvres. Il donnait à tout ce qu'il disait une teinte gracieuse. Sa conversation était remplie de saillies vives ; mais jamais il n'employait les traits de la satyre ; il regardait ce genre d'esprit comme avilissant pour l'homme-de-lettres. Souvent au récit d'une bonne action, on lisait sur sa figure ce qui se passait dans son ame vivement émue.

Peu de personnes sont nées avec une conception aussi facile. Doué d'une mémoire prodigieuse, la méthode venait encore à son secours, pour l'aider à classer ses idées. Il connaissait parfaitement la géographie et l'histoire. Il avait fait une étude particulière de la science numismatique. Les langues de Virgile, du Tasse et de Milton ne lui étaient pas moins familières que le langage de Linné. Particulièrement livré aux sciences naturelles, il cultiva aussi les arts agréables. Il reçut des leçons de harpe de Krumpholt ; l'aimable compositeur de l'opéra d'Anacréon, Grétry, avait plus d'une fois souri à son exécution harmonieuse. Il faisait, dans ses momens de délassement, des vers pleins de goût, mais toujours sans

prétention ; ses amis seuls les connaissent. Son esprit actif et pénétrant le rendait capable de toute espèce de travail. Naturaliste et homme-de-lettres, il se distingua également à la société d'agriculture et à l'académie. S'occupait-il d'affaires administratives, on eût dit qu'il avait vieilli dans la connaissance des lois. Le bibliographe croyait qu'il avait passé tout son temps au milieu des livres ; et l'homme du monde, qu'il avait toujours vécu dans les cercles.

Tel fut notre collègue, tels sont les traits les plus remarquables de sa vie publique, privée et littéraire. Nous n'y trouvons pas de ces grands événemens qui commandent l'enthousiasme. On ne dira point de lui qu'il étonna l'univers, mais qu'il contribua au bonheur de ses semblables. Il offrira plutôt un exemple profitable, qu'il n'excitera une admiration stérile. On fera de lui cet éloge simple, mais accordé à peu d'hommes : Il posséda l'estime et l'amitié de tous ceux qui le connurent.

M. Devaux est mort le 8 septembre 1802. Quelques jours avant d'être attaqué de cette maladie qui nous l'a enlevé si rapidement, il avait engagé plusieurs amis à venir visiter ses *magnolia* en fleurs. Que cette fête a été pour eux suivie d'une

vive douleur ! Devaux n'est plus ! Mais gardons-nous, Messieurs, d'ombrager ses cendres de noirs cyprès. Cette expression consacrée, *jetter des fleurs sur la tombe* d'un homme regretté de ses concitoyens, s'applique naturellement à celui qui cultiva les plantes avec tant de succès. Elles lui ont offert, pendant sa vie, de continuelles jouissances, qu'elles servent, après sa mort, à honorer la mémoire d'un naturaliste distingué, d'un collègue estimable, d'un ami sensible et d'un citoyen vertueux.

6

NOTICE

SUR M. GAGNEROT,

Médecin vétérinaire, membre de la société d'agriculture et de commerce de Caen, et de celle de médecine de la même ville.

MESSIEURS,

S'IL est un sentiment pénible dont nous devions être vivement affectés, c'est lorsque nous avons à regretter un homme qui, après de longs travaux, était parvenu à rendre des services impor-

tans dans un art difficile. Vous devinez sans doute que je veux parler de M. Gagnerot, ce médecin vétérinaire qui vient de nous être enlevé au milieu d'une carrière qu'il parcourait si honorablement. Chargé de rendre hommage à sa mémoire, je ne pouvais choisir une plus favorable circonstance pour acquitter la dette de la société et payer ce qu'elle a reçu de celui qui n'est plus, que l'époque solennelle qui rassemble en ce moment tant d'hommes aussi éclairés que zélés pour le bien public.

Louis Gagnerot nâquit en 1765 à Neuilli près de Brienne, école militaire que le séjour de Bonaparte, dans les premières années de sa vie, a rendu célèbre. La famille de M. Gagnerot était nombreuse et peu fortunée; peut-être serait-il resté toute sa vie dans l'humble condition de ses pères, si le Baron de Mandat qui avait distingué ses heureuses dispositions, ne l'eût fait entrer à Alfort pour apprendre la médecine vétérinaire.

C'est dans cette école, devenue, avec celle de Lyon, le modèle de tous les autres établissemens de ce genre formés depuis dans les divers états de l'Europe, qu'il reçut ses premières leçons. L'art vétérinaire, créé en France par Borgelat,

était déjà devenu recommandable à cette époque. L'étude développant les talens naturels de M. Gagnerot le mit bientôt à portée d'acquérir des connaissances qui surprirent ses professeurs eux-mêmes. Dès la première année il obtint plusieurs prix. C'est un usage à Alfort d'inscrire sur un registre le nom de chaque élève. En parlant de lui il est dit : « Sujet très-intelligent, très-appliqué, très-sage, il n'est pas douteux qu'il ne devienne un artiste distingué. Son instruction et sa conduite annoncent plutôt un homme de cinquante ans qu'un jeune homme. » On ne pouvait faire en peu de mots un plus bel éloge.

Aussi M. Chabert, directeur de l'école vétérinaire, mit-il souvent et toujours avec succès son talent à l'épreuve. Une épizootie causait de grands ravages dans les campagnes de la Brie. Malgré son extrême jeunesse, Gagnerot envoyé pour la traiter, parvint à effacer jusqu'aux moindres traces de ce fléau. Plusieurs fois depuis il s'acquitta heureusement de ces missions honorables qui présentaient des difficultés de plus d'un genre.

Il avait fixé l'attention particulière de ses chefs et du gouvernement. Le ministre de l'intérieur ayant nommé M. Larmande inspecteur vétérinaire

à Caen, ne crut pouvoir mieux le remplacer au dépôt des remontes du haras du Pin, qu'en lui donnant M. Gagnerot pour successeur. Ses nombreuses occupations ne le rendirent point insensible aux charmes de l'amour. Il regardait l'union conjugale comme un lien qui, en attachant l'homme à la société, contribue à son bonheur; il se maria. Mais la guerre qui ravageait les contrées de l'ouest de la France, le força bientôt de quitter son épouse. Il fut encore désigné pour succéder à M. Larmande, envoyé à l'armée du Nord. Placé au milieu des dissentions civiles, il gémit plus d'une fois sur les sepctacles d'horreur dont il devint le triste témoin. Et par un malheureux concours de circonstances, il eut la douleur de voir M. Mandat, le fils de son bienfaiteur, périr victime de ces divisions intestines si affligeantes pour l'humanité.

Après la pacification, Gagnerot vint s'établir à Caen, où il continua d'exercer l'art vétérinaire avec cette supériorité de talent dont il nous a si souvent donné des preuves. Depuis ce moment il s'étoit fixé dans notre ville : on dit quelquefois que la patrie est où l'on se trouve bien; elle était pour Gagnerot où il possédait l'estime générale. Homme modeste, il ne courait pas après les pla-

ces et la renommée. Mais les cures heureuses qu'il opérait chaque jour le faisaient rechercher de tous côtés. Souvent par le froid le plus rigoureux et par les plus fortes chaleurs, contraint d'aller au loin porter les secours de son art, il essuyait des fatigues que son grand courage lui fit long-temps supporter ; mais le corps affaibli ne put résister à cet excès de zèle. Une toux qu'il avait négligée depuis plusieurs années, se changea insensiblement en phthisie. Envain, dans cette maladie incurable, la médecine lui prodigua tous ses secours et l'amitié tous ses soins, il nous fut enlevé le 25 août 1803. Il était à peine parvenu à sa trente-huitième année.

Singulière et malheureuse destinée de certaines familles ! Gagnerot avait deux frères qui exerçaient également l'art vétérinaire. L'un a perdu la vie dans les plaines de la Belgique, l'autre sur les bords du Nil, et lui aussi est mort loin du lieu qui l'avait vu naître ; tous trois ont péri presqu'à la fleur de leur âge : tous trois avaient déjà payé par des talens distingués leur tribut à la patrie.

Malgré les occasions multipliées qu'il eut d'acquérir une grande fortune, Gagnerot n'est pas mort riche : c'est qu'il exerçait son état plutôt

par goût que par spéculation. Loin de ressembler à ces empyriques qui font payer si cher des connaissances qu'ils ne possèdent point, il recevait la contribution volontaire de l'homme riche et secourait le pauvre gratuitement. Il n'était pas moins délicat qu'instruit dans la pratique d'un art qui a fait dire à un docteur célèbre, qu'on trouve plus facilement un médecin habile dans la science de guérir les hommes que dans celle de guérir les animaux. Aussi sa probité et son mérite avaient-ils été appréciés des corporations savantes. La société d'agriculture et de commerce de Caen, celle de médecne, s'étaient empressées de le recevoir parmi leurs membres; choix qui honore et ces sociétés et celui qui en était l'objet. Il avait également été nommé membre du jury, formé depuis quelques années dans le département du Calvados, pour distribuer les prix aux cultivateurs qui élèvent cette précieuse espèce de chevaux si connus sous le nom de *race normande* : institution qui, en mettant à la fois en jeu l'émulation et l'intérêt, tend à faire concourir les passions individuelles au bien public. Quoique personne n'appréciât plus que lui tous les avantages de cet établissement, il avait prévu un abus que l'expérience n'a que trop fait connaître

depuis et qui eût pu avoir de funestes résultats. A peine un cheval avait-il obtenu le prix, qu'il était enlevé au département pour servir au luxe de la capitale : abus que le gouvernement vient de faire disparaître en achetant, pour la remonte des haras, les étalons et les jumens signalés au concours par leur beauté.

A la connoissance parfaite de son art, Gagnerot joignait une douceur de caractère, une simplicité et une droiture de mœurs trop rares dans ce siècle. Né en Champagne, il était doué de cette bonhomie que l'on attribue plus particulièrement et par un ridicule bien déplacé aux habitans de cette partie de la France. Rien de plus ordinaire dans un éloge, que d'entendre dire d'un homme qu'il fut bon époux, bon père, bon ami ; c'est une formule d'usage qui, trop répétée, est devenue triviale. Mais combien de fois le panégyriste, en voulant célébrer son héros, n'a-t-il pas outragé la vérité. Vous, Messieurs, qui avez connu M. Gagnerot, vous vous joindrez tous à moi pour rappeler ses excellentes qualités et dire que personne ne remplit mieux les devoirs de la nature et de la société.

Qu'il me soit permis de ne point terminer cette notice, sans parler du désir que nous lui avons

souvent entendu exprimer pour le rétablissement de cette académie d'équitation de Caen, rendue si fameuse par M. la Guérinière, et qui attirait dans notre ville tant de riches étrangers. M. Gagnerot avait encore conçu, avec notre collègue Hersan, le projet d'un hôpital vétérinaire dans l'arrondissement de Caen. La société d'agriculture, toujours disposée à favoriser les établissemens utiles, avait senti combien celui-ci pouvait devenir intéressant pour un département où croît une race de chevaux tout à la fois si belle et si nombreuse. Elle l'avait présenté elle-même à M. le Préfet, qui en avait aussi apprécié tous les avantages. On n'éprouvait plus de difficultés que sur le choix de l'emplacement. La mort de M. Gagnerot a interrompu l'exécution de cette importante entreprise. Mais c'est un testament dont il nous a laissé les légataires, et dans cette circonstance, le désir des morts devient un ordre absolu pour les vivans. C'est moins par des mots vagues et par des phrases stériles que par l'accomplissement de ses desseins, que nous aurons trouvé le moyen d'honorer la mémoire d'un homme qui sera toujours l'objet de nos regrets.

Nota. Les habitans des villes et des campagnes de notre département se plaignaient depuis long-temps de voir l'art vé-

térinaire abandonné à de simples maréchaux ferrans, dont l'ignorance cause journellement les accidens les plus funestes. Mais chaque année l'école d'Alfort, cette pépinière abondante de bons élèves, nous envoie des sujets instruits, et nous avons remarqué avec un bien vif plaisir qu'à la distribution des prix, plusieurs jeunes gens, nés dans ce département, ont obtenu la récompense due à leur zèle. « Le jury d'instruction de l'école vétérinaire d'Alfort a trouvé capables de se livrer à la pratique de l'art, MM. Lévêque, Charpentier, Adeline, Levillain. Le jury a principalement remarqué parmi les ouvrages des élèves, un essai de statistique d'Alfort, par M. Lévêque, et la préparation anatomique des dents, par M. Fonthenau, du Calvados; MM. Lévêque et Levillain ont eu chacun un second prix, le Charpentier un premier accessit, Adeline un second, Lemaître un troisième, Anfry un cinquième. » Tous ces élèves sont nés dans le Calvados, et aucune partie de la France n'a eu l'honneur de voir autant de jeunes gens obtenir d'aussi nombreux succès. Je saisis avec empressement cette occasion pour rendre hommage à leurs talens naissans, et associer ici leurs noms à celui de Gagnerot. Puissent-ils un jour nous consoler de la perte d'un homme si difficile à remplacer!

NOTICE
SUR M. DARTHENAY.

MESSIEURS,

EN VAIN depuis quelque temps des hommes éclairés fixant l'attention publique sur le dépérissement des bois, ont prouvé que les arbres ne servent pas

seulement au chauffage et aux constructions, mais contribuent encore à la fécondité de la terre et à la salubrité de l'air. Dans ce siècle où l'on rapporte tout aux jouissances présentes, les propriétaires sont d'autant plus portés à défricher, qu'au produit du bois est ajouté le revenu de la terre; mais plus le mal en ce genre semble s'aggraver, plus les personnes qui s'efforcent d'en arrêter les progrès, sont estimables. Parmi les habitans de ce département, il en est un qui a fait les plantations les plus belles et les plus étendues, en consacrant des sommes considérables à cette partie si intéressante de l'agriculture. M. Darthenay, sur lequel je me propose aujourd'hui de fixer votre attention, acheta il y a quelques années une propriété à Mesley, canton d'Harcourt. Elle avait été longtemps confiée à des hommes mercénaires qui, en jouissant passagèrement, recueillaient les produits de la terre sans songer à l'améliorer. Plus elle avait été négligée, plus il l'a trouva digne de ses soins. Quoiqu'elle soit très-vaste, il l'a fait valoir lui-même. La culture en grand, ainsi que le commerce en gros, offre, comme l'a prouvé M. Caffarelli, un bénéfice extraordinaire à celui qui en sait tirer parti; mais elle exige autant d'activité que d'intelligence. On connaît encore peu en

France ces fermes étendues, si communes en Angleterre et dont parle souvent Arthur Yong. M. Darthenay emploie ordinairement trente, quelquefois quarante ouvriers à l'exploitation de la terre de Mesley. Il fait chaque année des améliorations à cette belle propriété.

Les plantations ont particulièrement excité son zèle. Tandis que tant de gens détruisaient leurs bois sans en prévoir les tristes résultats pour eux-mêmes, semblables à ces sauvages que Montesquieu nous représente coupant l'arbre qui les abrite et les nourrit, il a planté plus de quatrevingt-mille pieds d'arbres. Il a preféré les pommiers, les chênes, les ormes et les hêtres sans-doute plus convenables à notre sol que beaucoup d'arbres étrangers adoptés depuis quelque temps par la mode Ces travaux forestiers faits avec tous les soins qu'ils exigent, lui ont occasionné de grands frais; aussi avait-il plutôt pour but l'utilité publique que son intérêt personnel; car celui qui fait desplantations conçoit peu l'espérance d'en retirer le principal produit. Combien par-là même n'acquiert-il pas des droits à la reconnaissance de ses concitoyens. (1). Interprètes de ce sentiment précieux,

(1) M. Darthenay a été nommé depuis membre du corps législatif.

c'est-à nous, c'est-à la société d'agriculture et de commerce d'en disposer en faveur de l'homme recommandable qui a si bien mérité de notre pays; qu'il en reçoive aujourd'hui le témoignage, et que bientôt son exemple imité des riches propriétaires, fasse disparaître les maux de tout genre dont nous étions menacés par la dévastation des bois.

NOTICE

SUR M. GABRIEL DÉSÉTABLES,

Et rapport sur sa fabrique de papier située aux vaux de Vire.

MONSIEUR Désétables a lu à la société un discours sur la fabrication du papier. Il a commencé par observer que la matière première qui sert à faire le papier était abondante et d'excellente qualité dans ce département. Il a prouvé que si le papier du Calvados n'entrait pas en concurrence avec les plus beaux papiers de France, de Hollande et d'Angleterre, c'est que jusqu'à présent nos fabricans n'ont fait usage que de moulins à maillets. Obligés de laisser trop long-temps

fermenter la chiffe au pourrissoir, ils ne peuvent obtenir qu'une pâte et un papier d'un blanc roux ou d'une teinte bleue désagréable par la grande quantité d'azur qu'il faut ajouter. Après avoir parlé de la trituration imparfaite des maillets, M. Désétables a fait sentir tous les avantages des moulins à cylindres, dont l'achat est coûteux, mais dédommage amplement des premiers frais. Il a même prouvé que le travail des cylindres est par le résultat plus économique, puisque sur un quintal de chiffe, les maillets donnent quarante livres de déchet, tandis que le cylindre n'en occasionne pas dix. Il est également plus expéditif, triture les chiffons non pourris, et donne une pâte aussi blanche que ferme.

Notre collègue auquel il n'a manqué, disons-le malgré sa modestie, qu'un grand théâtre et plus de moyens pécuniaires pour voir paraître son nom à côté de ceux des Mongolfier et des Johannot, voulant prouver qu'il ne se bornait pas à de simples théories, a montré à l'assemblée plusieurs échantillons de sa fabrique. Ses papiers de pâte blanche ont excité la surprise générale ; son papier façon d'Hollande est ferme, d'un grain mat et réunit toutes les qualités que peuvent permettre les moulins à maillets. Ses papiers de couleur pour le dessin,

travaillés non avec des végétaux, mais avec des oxides minéraux, ont l'avantage d'être inaltérables à l'air. Quoiqu'ils imitent les plus beaux papiers à dessin étrangers, M. Désétables est encore obligé de ne point mettre son nom à son ouvrage pour pouvoir en trouver le débit; mais plus jaloux de la prospérité de son pays que de sa réputation, il fait volontiers ce sacrifice à sa patrie.

Une autre branche de commerce dont les étrangers tiraient un grand parti, c'était de fournir souvent avec nos propres matières les papiers d'enveloppe employés dans plusieurs manufactures françaises. Les linons et baptistes de Picardie étaient enveloppés avec des papiers fabriqués en Hollande, dont la grande consommation faisait sortir de France des sommes considérables. M. Besuquet de Marum, était enfin parvenu à imiter leur couleur boue de Paris. Il restait à leur donner de la douceur et de la souplesse; M. Désétables nullement rebuté par les obstacles, y est parvenu après des épreuves multipliées.

Il sort de nos fabriques de Rouen et d'Amiens des velours de la meilleure qualité, mais le préjugé en faveur des velours anglais, porte quelquefois nos fabricans à user pour le débit de leurs

marchandises, d'une espèce de supercherie bien pardonnable, sans doute, c'est de les envelopper avec un papier façon anglaise. Notre collègue imite non seulement sa couleur, mais même l'odeur de goudron à laquelle le marchand de Paris semble s'attacher d'avantage : c'est ainsi que pour faire fleurir le commerce en France, il faut quelquefois tromper les français eux-mêmes.

M. Désétables fabrique également des cartons propres à presser le drap. Quoique faits avec des pâtes pourries, ces cartons aussi fermes et aussi unis que ceux d'Angleterre, résistent non-seulement à l'effort de la presse, mais réagissent contre la surface de l'étoffe et lui donnent un lustre flatteur à l'œil. Il a poussé ses expériences jusqu'à faire plusieurs années avant M. Delille de Buges, des papiers d'enveloppe assez forts pour remplacer le parchemin qu'on emploie aux gargousses de mer. Ce procédé d'une très-grande économie, consiste simplement à substituer au collage ordinaire un vernis gras d'huile dessicative. Il vient de fabriquer un papier *paille* qui, par sa force et sa bonne qualité, peut non-seulement servir de papier d'enveloppe, mais encore d'impression. Plussieurs fabricans distingués n'ont, jusqu'à présent, malgré tous leurs efforts, fait avec la paille qu'un papier cassant et de peu de consistance.

Rien de ce qui concerne son état n'est échappé à ses recherches. Il est parvenu à faire d'excellent bleu de Prusse pour l'usage de sa fabrique. Mais dans le commerce il ne suffit pas d'imiter, on n'obtient l'avantage sur ses concurrens qu'en vendant à plus bas prix. Malgré toutes les dépenses qu'il lui a fallu faire pour parvenir à ce dégré de perfection, M. Désétables donne ses marchandises à meilleur compte que les fabricans étrangers.

Notre collègue a présenté à la société das échantillons de tous ses papiers, pour être déposés dans le muséum d'industrie départementale qu'elle doit former. Disposé à faire tous les sacrifices pour rendre cette branche de commerce florissante dans un département où l'on n'opère encore que par routine, il a témoigné le vif désir de former à Caen une manufacture de papier, pour peu qu'il fût secondé par la société et appuyé par le gouvernement. La position des moulins de Montaigu sur la rivière d'Orne, près d'une fontaine abondante et limpide, lui a paru très-favorable pour ce genre d'établissement. L'assemblée flattée des résultats avantageux qu'a obtenu M. Désétables et qu'il appelle modestement ses *essais*, concevant l'espérance de voir s'établir une manufacture de papier dans notre ville où les fabriques actuelles ne

suffisent point pour occuper les bras de ses habitans, voyant dans cet établissement une source de richesses, avec tous les avantages attachés à l'industrie laborieuse, a recommandé notre collègue auprès de toutes les autorités administratives.

Sur le papier mécanique de M. Désétables.

Dans une autre séance de la société, il a été présenté des échantillons de papier fabriqué avec une machine inventée par M. Désétables. La rareté des matières premières lui avait fait tirer parti de beaucoup de substances jusqu'à présent dédaignées, entre autres de la paille, pour en obtenir du papier. La rareté des ouvriers et la difficulté d'obtenir des papiers dans les dimensions essentielles à quelques usages, lui ont également fait chercher les moyens de simplifier les procédés de fabrication, et de substituer au mouvement des bras une machine qui produirait le même effet et que l'on dirigerait à volonté. Il est parvenu à inventer cette machine, avec laquelle tout le monde peut fabriquer du papier aussi bien et aussi facilement que les ouvriers eux-mêmes.

A l'aide de cette mécanique, la forme destinée à faire le papier descend et se tourne oblique-

ment dans le bassin contenant la pâte où elle se précipite. Elle reprend ensuite le niveau, remonte et paraît chargée de la quantité de pâte nécessaire à former la feuille de papier. Un double balancement gradué d'une manière convenable au dessèchement de la pâte, étend, rapproche, resserre les molécules de cette pâte et forme l'espèce de feutrage qui constitue le papier. L'eau s'égoutte ; ensuite l'on dégage la forme du chassis qui la soutient ; on couche la feuille sur le lange ; on remet la forme dans le chassis qui, d'un léger coup de main, part aussitôt et va chercher une autre feuille.

Pour assurer l'égale épaisseur des feuilles, il était nécessaire que, non seulement le mouvement de la machine fût uniforme, mais encore que la quantité de matière enlevée pût être remplacée. C'est ce que fait la machine elle-même chaque fois que le chassis remonte la forme ; un agitateur toujours en mouvement tient aussi suspendues les molécules de la pâte.

Il faut, il est vrai, quatre personnes pour ce service, tandis que trois suffisent pour une cuve ordinaire. Mais elles sont prises indistinctement parmi toutes les classes d'ouvriers, même parmi les femmes et les enfans : car c'est la machine

seule qui fait le papier, et les ouvriers ne font que la desservir. Le peu de fatigues qu'ils éprouvent leur permet de travailler toute la journée, tandis que les ouvriers papetiers finissent souvent leur travail à midi. On peut aussi garnir la machine de trois ou quatre chassis sans employer un plus grand nombre de bras, et le produit du travail est trois fois plus considérable que celui d'une cuve ordinaire.

Les avantages de cette nouvelle manière de fabriquer le papier sont : 1°. l'économie dans la construction de la machine et le peu de frais qu'exige son entretien ; 2°. l'économie de la main d'œuvre, puisque quatre ouvriers, pris indistinctement, peuvent obtenir une quantité de papier beaucoup plus grande ; 3°. l'économie du combustible, parce que le papier se fait à froid ; 4°. la possibilité de fabriquer en aussi grande eau qu'il est nécessaire à la perfection du papier ; le temps exigé pour l'écoulement de l'eau se trouve compensé par le plus grand produit que donne la machine, si elle porte plusieurs chassis ; 5°. la facilité de présenter au commerce et aux arts un papier très-bien fait et d'une dimention beaucoup plus étendue que celui qu'on a fabriqué jusqu'à présent.

Cette nouvelle découverte de notre collègue Désétables présente beaucoup d'avantages. Elle doit faire époque et opérer de grands changemens dans l'art de la papeterie.

9

NOTICE

Sur M. Guillaume LE BRETON,

Lue à la société le jour de son anniversaire.

Messieurs,

Il est des arts qu'on appelle mécaniques, parce qu'ils sont pour l'ordinaire le résultat d'une aveugle routine de la part de ceux qui les exercent, et que chez eux la réflexion dirige rarement la main. Mais dans ces arts, comme dans les arts libéraux, il naît quelquefois des hommes qui, par leur génie, commandent également l'admiration. La menuiserie, cet état que Rousseau honorait au point de vouloir le faire apprendre à son Émile, cet état qui ne cause pas au corps assez de fatigue, pour empêcher l'action de l'esprit, a vu dans ceux qui l'ont professé plus d'un talent supérieur. Je ne vous parlerai pas de maître Adam, qui, devenu poëte célèbre, avait été surnommé le Vir-

gile au rabot. Je me propose aujourd'hui de fixer votre attention sur un menuisier de notre ville, Guillaume le Breton. Né avec les plus grandes dispositions pour tout ce qui tient à la mécanique, il faisait dès son enfance des ouvrages surprenans en ce genre. A peine un objet frappait-il ses regards qu'il était imité. Il travaillait le fer et l'ivoire; il forgeait et tournait avec une égale facilité. Depuis quelques années, l'emploi des bois les plus précieux, l'élégante proportion des formes antiques introduites par Percier, et mises, avec tant de goût, en usage par les Jacob et les Lignereux, semblent avoir fait de la menuiserie un art nouveau sous le nom d'*ébénisterie*. Le Breton, sans avoir été à l'école des grands maîtres de la capitale, se distinguait déjà par les plus beaux morceaux en ce genre. C'est lui qui, très jeune encore, a exécuté les stalles du chœur de l'abbaye-aux-Dames.

A cette époque, où tous les esprits en France étaient dirigés vers la guerre, le Breton se sentant plus propre à la fabrication qu'au maniment des armes, était entré dans l'attelier militaire de M. Brunon; il ne tarda pas à se faire remarquer parmi quatre cents ouvriers habiles qu'on y avait rassemblé, et obtint une médaille du gouverne-

ment, pour la manière distinguée avec laquelle il avait exercé la place de chef des *monteurs*. Mais son imagination active cherchait de plus grandes difficultés à vaincre. Rendu à lui-même, il donna une autre direction à son talent. La vue d'un forté-piano que le hasard offrit à ses yeux, lui fit concevoir l'idée d'en exécuter un ; c'est dire qu'il y parvint. On sait combien cet instrument, inconnu aux anciens et dont la découverte ne remonte pas même loin chez les modernes, a reçu de développement depuis les Blanchet et les Silberman, et combien il présente de difficultés dans l'exécution mécanique. L'essai du jeune le Breton fut suivi d'un plein succès. Ce premier forté excita la surprise et obtint les éloges de tous les connaisseurs. Le talent encouragé prit un nouvel essort ; le Breton ne fut point satisfait qu'il n'eût exécuté un piano à six octaves. Bientôt après il en fit un *organisé*. Son meilleur ouvrage est à Rouen chez Broche, professeur de musique. Mais il existe à Caen de très-bons piano de sa composition, chez mesdames Sourdeval, Bodran, le François et chez beaucoup d'autres personnes. C'est sur-tout en ce genre qu'il excelle. Il fait lui-même toutes les parties, jusqu'à la ferrure. Il exécute encore beaucoup d'autres

ouvrages en lutherie. Notre ville est remplie de vielles, de sérinettes et de ces instrumens connus sous le nom d'orgues de barbarie, qu'il composait dans ses momens de délassement; c'est ce qu'il appelait *tuer le temps*.

Avec autant de mérite, il semble qu'il aurait dû vivre dans l'aisance; mais la fortune capricieuse ne lui avait pas dispensé ses faveurs. Tandis qu'à Paris les frères Erard sont devenus des hommes célèbres, tandis que leur réputation soutenue par la vogue attirait chez eux la richesse, le talent de le Breton ignoré des uns, avili par les autres, était à la merci de celui qui savait le marchander. Depuis quelque temps il travaillait à perfectionner le forté, il voyait avec peine qu'on n'avait pu donner encore à cet instrument le son argentin de la harpe, si flatteur pour l'oreille. Il ne se dissimulait pas que les cordes de la harpe, plus sonores que les fils métalliques du piano, sont plus exposées aux différentes variations de l'air atmosphérique. Il s'attachait à faire disparaître cet inconvénient, lorsque poursuivi par le malheur, il a été obligé de quitter sa ville natale, emportant avec lui un forté-piano organisé, unique consolation dans son infortune. En voyageant il a repris l'état de menuisier. Ainsi, celui qui était né

avec les grandes conceptions de l'artiste est redevenu simple artisan.

La société d'agriculture et de commerce n'existait pas alors ; mais c'est à elle à réparer, s'il est possible, l'injustice du sort ; car le but de notre institution est d'encourager le mérite dans toutes les classes, et de le tirer de l'obscurité pour le faire briller d'un juste éclat. Je vous propose donc, mes collègues, de décerner une médaille d'encouragement à Guillaume le Breton, comme une digne récompense de ses talens. Que nos hommages aillent trouver notre compatriote malheureux dans le lieu de sa retraite, et le ramènent dans sa patrie; qu'il sache qu'il existe ici un société qui sait honorer l'homme industrieux.

Vous avez, Messieurs, été à portée de reconnaître la belle composition des forté de le Breton par celui qui est exposé à vos regards, et vous avez pu juger de la bonté de cet instrument par les différens morceaux d'harmonie que vient d'exécuter mademoiselle Desvos, aveugle de naissance. Vous avez su apprécier et le talent du facteur et celui du musicien : ainsi, souvent dans les arts, le mérite de l'un sert à faire valoir le mérite de l'autre. Privée de la vue, cet organe sans lequel il est si difficile d'obtenir et de perfectionner les ta-

lens, mademoiselle Desvos vient de nous prouver que cet obstacle peut être surmonté et nos applaudissemens doivent être pour elle les signes certains de la douce impression qu'elle a fait sur nous. Il appartenait au plus agréable des arts d'embellir cette réunion en nous faisant sortir pour un instant de nos occupations graves par d'aimables distractions. Et qu'aucun censeur ne nous en fasse un sujet de reproche. Mercure qui préside au commerce, ne déroba-t-il pas un instant la lyre d'Apollon pour en tirer des sons mélodieux ; Cérès qui préside a l'agriculture, en faisant naître l'épi de blé des champs, fait aussi éclore la fleur des jardins, et cette bonne déesse sourit quelquefois aux jeux des muses.

ANALYSE DES MÉMOIRES LUS A LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE DE CAEN. (1)

Mémoire sur l'agriculture de l'Ardèche, par M. Caffarelli, préfet du département.

Comme le mode de culture d'un pays est toujours relatif à sa situation, M. Caffarelli a commencé par présenter l'état physique de l'Ardèche. Ce département fesant autrefois partie du Vivarais et des Cévennes renferme peu de plaines et beaucoup de montagnes qui forcent à un travail pénible, dont celui de nos vastes et rases campagnes ne peut donner qu'une idée imparfaite. Dans ce pays hérissé de roches de diverses es-

(1) Le grand nombre d'objets cités dans le *rapport général sur les travaux de la société*, nous ayant forcé de passer rapidement sur plusieurs mémoires intéressans, nous allons en présenter ici l'analyse.

pèces, exposé aux températures les plus variées et traversé par une multitude de torrens, les cultivateurs sont continuellement aux prises avec la nature. Aussi chercherait-on envain chez ces montagnards le caractère affable qui, dans les autres parties de la France, semble distinguer notre nation. Celui des ardéchois répond à l'âpreté des contrées qu'ils habitent. Mais comme les auvergnats ils aiment luer patrie avec passion, vertu qu'on retrouve rarement chez les peuples riches et policés.

Dans ce département on cultive la terre ou à la charrue ou à bras. Le paysan s'attache particulièrement à multiplier les plantes qui peuvent nourrir sa nombreuse famille. Tout terrain qui n'est pas consacré a cet objet lui paraît perdu. M. Caffarelli observe qu'en général les terres travaillées à la charrue sont en mauvais état et d'un faible produit. Le blé, l'orge, l'avoine, les pommes de terre, les jachères se succèdent alternativement et ne donnent que des récoltes chétives : c'est que l'engrais manque à la terre et l'intelligence au cultivateur. Celui-ci rapporte tout au travail et rien au raisonnement. Alors on cesse d'être étonné qu'il néglige avec tant d'indifférence les prairies artificielles, tandis que le défaut d'engrais devrait l'engager à les multiplier.

Fondant son espoir sur le produit bien insuffisant des pâturages naturels, il fait peu de trèfle, de luzerne et de saint-foin. Ici notre collègue a témoigné sa surprise et ses regrets de ce que l'agriculture était si mauvaise dans un pays qui donna naissance à *Olivier de Serres*, le meilleur agronome de son siècle. Il a rappelé le souvenir du cultivateur du Pradel, condamné depuis si longtemps dans sa propre patrie à un injuste oubli. Il a payé en passant le tribut d'éloge dû à celui qui fut le bienfaiteur de ses contemporains.

La plupart des montagnes sont cultivées à bras et c'est dans leur exploitation que l'ardéchois est réellement un homme extraordinaire; ce sont presque les seules terres qu'il travaille avec soin. On dirait qu'il dédaigne la culture facile des plaines. Armé d'une pioche, il attaque d'un bras vigoureux le flanc des montagnes. Les masses de pierre qu'il en tire lui servent à soutenir la terre où il porte l'engrais qui doit la féconder : exercice rebutant pour tout homme qui n'aurait pas autant de force et de patience; mais aucun travail ne lui coûte. Aussi exige-t-il du sol une fertilité pareille à son activité, et là où l'œil n'appercevait autrefois que des roches stériles, il voit paraître avec surprise

et comme par enchantement de riches moissons, des vignes et des mûriers. Mais cette fécondité n'est pas durable. Quoique le cultivateur ne laisse jamais reposer la terre, rarement il est dédommagé des peines qu'exigent son exploitation pénible. Il éprouve trop souvent que le travail établi sur un mauvais système est insuffisant dans l'agriculture comme dans les autres arts. Les récoltes ne tardent pas à devenir médiocres par le défaut d'engrais, et le grain qu'elles produisent suffit à peine pendant quatre mois de l'année à la subsistance des habitans. Ils ont alors recours à leurs légumes, à leurs pommes de terre et sur-tout à leurs châtaignes. L'arbre bienfaisant qui les produit peut être appelé l'arbre à pain du pays ; il croît dans les terrains les plus arides et prodigue ces excellens fruits connus à Paris sous le nom de marons de Lyon dont cette dernière ville n'est que l'entrépôt.

Si les terres sont en mauvais état, les animaux qui servent à leur exploitation ne paraissent pas mieux soignés. Des bœufs, des chevaux, des mulets de la plus petite et de la plus mauvaise espèce, mal tenus et mal nourris, des moutons chargés d'une laine grossière, annoncent le peu d'efforts des ardéchois à perfectionner ces diverses races d'ani-

maux qui depuis quelque-temps en France ont éprouvé une grande amélioration. La chèvre seule éprouve de leur part une préférence marquée, aussi la multiplient-ils avec une indiscrétion vraiment coupable. Car si elle est l'animal du pauvre, elle est aussi l'animal du pillard, et l'on ne peut calculer les dommages que sa dent meurtrière cause au bois. M. Caffarelli a fait à ce sujet d'affligeantes réflexions sur les dévastations des forêts en France, cette partie si importante de la richesse nationale. Il n'a pas dissimulé sa crainte de voir s'accomplir, si on n'y apporte un prompt remède, cette prédiction d'un grand ministre : *La France périra faute de bois.* Il a insisté sur l'utilité des arbres dans ce département montueux où ils conservent la terre végétale qui sans leur secours bientôt entraînée par les eaux, n'offrirait plus à l'œil que des rochers arides.

Les plantations de noyer négligées autrefois, sont actuellement très-communes. L'on en a senti tout l'avantage dans un pays dépourvu de graines oléagineuses, où la culture de l'olivier est presqu'abandonnée. Cet arbrisseau lent dans sa croissance et facilement attaqué par la gelée, a éprouvé depuis quelques années une grande mortalité dans l'Ardèche. La culture de la vigne y est fort ré-

pandue. L'emploi du buis comme engrais, inusité dans le nord de la France, mais assez commun dans le Languedoc et la Provence, est favorable aux vignobles de ce département. Le buis très-abondant sur les montagnes, se coupe tous les trois ou quatre ans. Après qu'on est parvenu à le décomposer soit dans le fumier, soit dans les rues, ou simplement en l'exposant au soleil, on le met au milieu des fosses destinées à recevoir les ceps de vigne. Pendant quatre ans la terre fécondée en éprouve l'utile influence. M. Caffarelli a parlé des vins de Cornas, de St-Perai, de Falsemale comme étant d'un goût flatteur. Si les vins des autres cantons n'ont pas une meilleure qualité, c'est qu'ils sont faits sans méthode. Le vigneron un peu intelligent changerait cette boisson de médiocre qualité en une liqueur agréable. Mais l'indifférent ardéchois trouvant assez de débit de son vin pour acheter le grain qui lui manque, n'étend pas plus loin ses désirs et ses spéculations. Sa véritable richesse consiste dans le produit du mûrier; cet arbre dont Olivier de Serres introduisit la culture, doit lui mériter la vive reconnaissance de ses compatriotes; car c'est le mûrier qui a donné naissance aux nombreuses fabriques de soie répandues dans les cantons d'Au-

benas et de Privas. M. Caffarelli a terminé ce mémoire sur l'agriculture de l'Ardèche qui n'est pour ainsi dire que le récit de ses abus, en proposant plusieurs moyens d'amélioration. Mais il pense qu'ils ne seront jamais que le résultat de l'exemple. Le paysan de ces contrées a déjà l'habitude du travail, il ne lui manque pour sortir de la routine de ses pères que la connaissance des bonnes pratiques. Les propriétaires résidans à la campagne et cultivant eux-mêmes leurs terres avec un succès constant, parviendraient seuls à convaincre ces montagnards ignorans et opiniâtres. Ici notre collègue a retracé les jouissances variées que le séjour de la campagne offre à l'homme riche qui sait les apprécier. On a vu son goût se déceler et le porter vers la vie paisible et champêtre. Il a fini par proposer l'établissement dans l'Ardèche d'une société d'agriculture, composée d'hommes éclairés qui répandraient les bonnes méthodes.

Mémoire sur les moutons de race espagnole; par M. Joyau de Falaise.

Depuis long-temps les manufactures d'Abville, de Louviers, de Sedan faisaient d'excellent drap

avec les laines d'Espagne, sans qu'on s'inquiétât d'où venaient les matières premières qu'on employait ; ainsi, nos fabricans n'étaient occupés qu'à tirer parti des productions étrangères. Le gouvernement sortit enfin de son insouciance sur cet objet. Voyant que les moutons d'Angleterre et d'Espagne donnaient d'excellente laine, malgré la différence de climat, il sentit que ceux de France, améliorés dans leur race, pourraient les égaler en beauté et en qualité. Ce fut vers 1766 qu'il commança à s'occuper sérieusement de cette amélioration. Sully en introduisant, d'après les conseils d'Olivier de Serres, la culture du mûrier dans notre patrie, l'avait soulagé du tribut de quatre millions de livres qu'elle payait tous les ans au Piémont. M. Trudaine, d'après l'avis de Daubenton, voulut, en améliorant la race des moutons, affranchir aussi la France de l'impôt annuel de plus de trente millions auxquels elle était assujétie envers l'Espagne. La mort de ce ministre, survenue en 1777, aurait interrompu l'exécution de cet utile projet, sans la persévérance de Daubenton qui en continua l'essai dans sa ferme de Montbart. C'est à lui que nous devons le premier troupeau de race pure d'Espagne : service inappréciable que

la France n'oubliera pas plus que ses savans écrits.

M. Joyau observe que les sociétés d'agriculture qui s'étaient formées en France, particulièrement celles de Caen et de Rouen, fixèrent plus d'une fois l'attention sur l'amélioration des bêtes à laine. En 1786 le gouvernement voulut, par de nouveaux efforts, triompher de l'indifférence des particuliers; il fit venir d'Espagne un nombreux troupeau de moutons qu'il établit à Rambouillet. Le succès de cette seconde tentative a été complet. Le gouvernement a forme encore des bergeries à Perpignan dans le midi, et à Pompadour, dans le centre de la France, où il existe, en y comprenant celle de Rambouillet, plus de 1600 *mérinos*. Déjà, par les soins de nos estimables correspondans, MM. Tessier et Huzard, leurs laines le disputent en finesse aux leonaises et aux segoviennes. Mises en œuvre sur les métiers de Louviers et de Sedan, elles ont produit des draps de la première qualité.

Mais, tandis que dans plusieurs départemens de la France les cultivateurs s'occupent avec zèle de l'amélioration des laines, ceux du Calvados semblent n'attacher de prix aux moutons, que sous le rapport de la nourriture et des engrais.

M. Joyau examine quelles sont les difficultés qui s'opposent dans le Calvados à la propagation des moutons d'Espagne. Il trouve un des plus grands obstacles dans le préjugé des cultivateurs, qui s'imaginent que les moutons à face blanche sont d'une mauvaise espèce. Appercevant dans les *mérinos* ce malheureux caractère de réprobation, ils ne veulent point s'en procurer. Ils se persuadent aussi que leur laine plus courte ne peut fournir qu'une toison moins pesante. Quant au contraire, on leur représente qu'étant plus fine et plus serrée, elle a plus de poids, lorsqu'on leur prouve que la qualité en est meilleure et d'un prix plus considérable, ils se renferment dans ce dernier argument : Nos pères se sont bien trouvé des moutons du pays, et comme eux nous savons nous en contenter.

Quoiqu'une erreur paraisse d'autant plus difficile à détruire qu'elle est adoptée par une classe d'hommes moins éclairés, le caractère du paysan normand est de revenir plus facilement à la vérité lorsqu'on sait mettre ses intérêts en opposition avec ses préjugés. Pour lui le mouton de la meilleure espèce, finira par devenir celui qui rapportera le plus d'argent. On doit donc s'attacher à le convaincre plus par l'exemple que

par des raisonnemens. Mais jusqu'à présent cet exemple donné par un petit nombre de propriétaires, semble avoir été infructueux. Notre collègue cite quelques troupeaux de race espagnole formés dans ce département, qui sont dans un grand état de prospérité.

M. Joyau désirerait que pour triompher de l'opiniâtre indifférence des cultivateurs, la société d'agriculture élevât un troupeau de bêtes à laine, qui, conservant la race d'Espagne dans toute sa pureté, fournirait le Calvados de béliers et de brebis, et finirait par rendre les moutons du pays d'aussi bonne qualité que ceux d'Espagne. Si le gouvernement ne voulait pas se charger seul des dépenses que nécessiterait cet établissement, les membres de la société qui ont déjà fait tant de sacrifices pour le bien public, s'empresseraient sans doute de le soutenir par quelqu'avance de fonds. Chaque année les produits de ce troupeau seraient vendus et ne tarderaient pas à dédommager des premiers frais. Pour donner plus de publicité à cette vente on choisirait l'époque de la foire de Guibray, qui attire beaucoup de fabricans de drap et de cultivateurs. Les moutons et les laines seraient pendant plusieurs jours exposés à l'examen des ache-

teurs. On ne vendrait que des béliers de race pure. La présence de quelques membres de la société inspirerait une entière confiance, et bientôt cette foire *pastorale* deviendrait aussi célèbre que celle de Rambouillet. Le débit y serait même plus facile, puisqu'à Rambouillet il ne se trouve que des acheteurs venus exprès, au lieu qu'à Guibray on verrait une foule de fabricans et de personnes attirées pour d'autres affaires. Notre collègue a fait sentir tous les avantages de cette vente publique, qui offrirait aux propriétaires un débouché facile pour leurs laines, et au paysan, témoin du débit productif, un exemple convaincant. Avec un peu de persévérence, la société ferait disparaître tous les préjugés, et nos campagnes seraient enfin couvertes de précieux troupeaux qui les enrichiraient.

Le mémoire de M. Joyau a inspiré d'autant plus d'intérêt à la société qu'il traitait un sujet de la plus grande importance pour notre pays. Il a donné lieu à plusieurs autres observations. Un membre désirait, qu'en propageant les moutons d'Espagne à laine fine propre à la carde et aux draps, on introduisît aussi les moutons anglais à laine longue propre au peigne, aux casimirs et à d'autres étoffes. La position maritime

de notre département faciliterait cette introduction. Il a cité avec éloge le troupeau de race anglaise des MM. Delporte près de Boulogne. Mais un autre membre a observé que quoique, sous quelques rapports, notre climât différât peu de celui de l'Angleterre, les béliers et les brebis anglais ne semblaient pas toujours réussir en France. Il a parlé aussi de l'expérience faite à Rambouillet sur des moutons qu'on a laissé deux ans sans tondre afin d'obtenir des laines plus longues. On n'a point éprouvé de perte sur le produit, puisque ces laines, en acquérant un poids et une longueur doubles, ont conservé leur qualité. Il a observé que seulement il fallait éviter le voisinage des hayes, donner une bonne nourriture et prendre un soin particulier du troupeau. Il a fait remarquer combien les étables de ce pays, étroites et mal tenues, où l'on entasse les moutons pour ainsi-dire les uns sur les autres, étaient insalubres ; le fermier s'attachant uniquement à obtenir beaucoup de fumier pour l'engrais des terres ne nétoye que très-rarement l'étable.

M. Caffarelli a représenté que le mauvais état des moutons venait souvent aussi de l'ignorance des bergers. Il a fait sentir combien il était important d'avoir pour la direction d'un troupeau un

homme intelligent ; il a même prouvé qu'il n'y avait pas de bon troupeau là où il y avait un mauvais berger. Il a rappelé qu'il existait à Rembouillet une excellente école où pour une modique pension de cent écus un berger pouvait rester une année. Notre collègue revenant à la proposition d'élever aux dépens de l'état un troupeau de bêtes espagnoles dans le Calvados, a observé que le gouvernement ayant déjà formé en France trois établissemens de ce genre, se résoudrait avec peine à en admettre un pour ce département ; il a représenté aussi que toutes les bêtes à laine envoyées de Rembouillet à des particuliers d'après la demande des administrations, avaient été perdues ou mal soignées, les cultivateurs ne paraissant point attacher de valeur à ce qui leur coûtait si peu. M. le préfet en convenant que ce n'était ni de simples fermiers ni de petits propriétaires, mais uniquement des hommes riches qui seraient en état de former des troupeaux de cette espèce, s'est attaché à en démontrer tous les avantages ; il a cité les troupeaux de MM. Chanorier, de Heurtaut la Merville et de beaucoup d'autres particuliers qui en tirent un très-grand revenu. Il a insisté sur ce que le mouton d'Espagne considéré

aussi comme viande de boucherie était d'un poids égal et d'un goût aussi délicat que celui du pays.

L'assemblée convaincue que les plus grands avantages étaient attachés à cette race précieuse, qu'il n'y avait plus de hasards à courir puisque l'expérience en avait fait connaître tout le prix, a invité quelques uns de ses membres qui possèdent déjà des moutons d'Espagne à donner de l'extention à leurs troupeaux. Ils trouveraient un ample dédommagement de leurs soins dans le produit considérable qu'ils en retireraient, et ce serait un des plus grands services que notre société rendrait au département.

Observations sur les moutons de race Espagnole, par M. D'AUBIGNY.

Parmi beaucoup d'observations que M. d'Aubigny a été à portée de faire sur les moutons, il a remarqué que ceux de race Espagnole sont peu sensibles au froid; que les brebis de douze ans donnent encore de bonnes productions, lorsque dans la mauvaise saison le berger ne les fatigue point par un parcour trop long et qu'il leur donne à l'étable une nourriture de bonne qualité. Quoiqu'ils mangent de beaucoup d'espèces d'herbes,

celles mêmes que refusent les autres moutons, telles que l'argentine, le chiendent, la mente sauvage, cependant les fourrages qui paraissent le mieux leur réussir, sont la seconde coupe du trèfle, la vesce d'hiver, le pois d'hiver bien préférable à celui du printemps. En avouant qu'ils fournissent une laine plus fine et plus abondante que celle du pays, M. d'Aubigny ne paraît pas tout à fait d'accord avec les personnes qui prétendent que cette laine est d'aussi bonne qualité dans le nord que dans le midi ou du moins dans le centre de la France. Les moutons espagnols lui ont paru donner une laine plus fine dans la Touraine que dans la Normandie. La toison était à la vérité d'un tiers moins pesante; et quant à la valeur la perte réelle sur le poids n'était pas compensée par le dégré de finesse. M. d'Aubigny a observé constamment que cette espèce sujette aux mêmes maladies que celle de France, vivait d'ailleurs aussi long-temps.

Mémoire sur les propriétés rurales du comte de MAGNIS, *situées en Silésie, par M.* MOISSON.

M. Moisson est entré dans de grands détails sur l'administration économique des biens ruraux du comte

comte de Magnis et particulièrement sur ses troupeaux de moutons. Les prairies artificielles étaient autrefois inconnues dans la Silésie. En les adoptant, M. de Magnis est parvenu à doubler le nombre de ses moutons qui, remplacés insensiblement par ceux de race espagnole, se sont multipliés sans dégénérer, au nombre de dix mille. Chacun de ses troupeaux est ordinairement composé de trois cents bêtes. Non seulement il s'attache comme tous les agriculteurs instruits à rendre ses bergeries salubres, mais encore il sépare les brebis mères des agneaux et des béliers. Ces derniers ne restent avec les brebis que le temps nécessaire pour les féconder ; celles-ci obtiennent du berger des soins particuliers dans le temps qu'elles agnèlent. M. Moisson observe, que les troupeaux sortent rarement depuis le quinze novembre jusqu'au quinze avril. L'heure de la distribution et la quantité du fourage qui consiste en foin, trèfle, pomme de terre et paille sont fixées d'après un tableau attaché dans la bergerie. Chaque mouton porte au col un n°. qui indique la qualité de sa toison. dans l'été on baigne de temps en temps les troupeaux et l'on regarde cette pratique comme indispensable trois ou quatre jours avant la tonte. Alors les moutons sont maintenus dans un coin

de la bergerie fermée avec soin, afin qu'ils transpirent fortement, usage qui en France paraît présenter plus d'inconvéniens que d'avantages; s'il contribue à augmenter le poids de la laine, d'un autre côté il doit être nuisible à la santé de l'animal. Les toisons pèsent jusqu'à neuf livres. La laine vendue à Breslaw pour les manufactures de Berlin donnent annuellement à M. de Magnis un revenu d'environ 100,000 f., tandis que la laine de race ordinaire ne lui en procurerait pas le quart.

Il n'a pas borné là son plan d'amélioration; il possède huit cents vaches à lait dont les deux tiers sont de race Suisse. M. Moisson a remarqué que ces vaches sont nourries à l'étable, pratique dont il lui paraît facile de démontrer les avantages. Elles ne paissent que dans l'arrière saison et seulement pendant quelques semaines les regains des prairies. L'été elles sont nourries d'herbes, particulièrement de luzerne et de trèfle; l'hiver elles vivent de foin, de paille, de navets et de drêche. Une servante est chargée du soin de dix vaches qui sont étrillées chaque jour. Les étables ont été construites avec un soin particulier. L'ordre, la propreté, le luxe, pour ainsi dire que l'on y remarque, se retrouvent dans le reste

des bâtimens des métairies. Ailleurs la chaumière du cultivateur ressemble au réduit des animaux; mais ici le style d'architecture agreste et riante qui décore les maisons rurales décèle le bon goût du maître et charme l'œil du voyageur. Aussi des étrangers de toutes les nations viennent-ils chaque jour admirer ce modèle des propriétés champêtres. Notre correspondant Lasterye l'a également visité et en a rendu un compte détaillé dans son ouvrage de l'*Introduction des moutons espagnols en Europe*.

M. Moisson n'a pu se refuser au plaisir de faire la description d'une fête champêtre donnée par le comte de Magnis à la reine de Prusse. Notre collègue s'est attaché à embellir son recit de toutes les graces du style. Nous y avons remarqué cette touche fine et cette teinte de sensibilité qui peignent fidèlement son esprit et son cœur.

Revenant ensuite à des vues d'utilité publique, il a de nouveau insisté sur les avantages nombreux et incontestables des moutons de race espagnole auxquels le comte de Magnis est redevable de ses grands biens. Il s'est attaché à combattre les vains préjugés qui s'opposent à leur propagation dans le département du Calvados. Le climat de la Silésie est plus froid, et cependant

il n'empêche pas les moutons d'Espagne d'y prospérer. S'il est montagneux et si par là même il offre des pâturages plus salubres, les environs d'Harcourt, d'Aunay et les contrées du Bocage lui ressemblent beaucoup sous ce rapport. M. Moisson avant de partir pour la Silésie a proposé à la société de faire venir deux cent cinquante brébis et cinquante béliers tirés des troupeaux du comte de Magnis. Il a calculé que chaque brébis rendue à Caen coûterait environ soixante-dix francs et le bélier cent francs. La voie de la souscription lui a paru la plus convenable. La proposition de M. Moisson ayant été adoptée par la société, le secrétaire a été chargé de recevoir les souscriptions non-seulement de ses membres mais encore de tous les cultivateurs du département.

Observations sur les pommiers à cidre, par M. Brébisson de Falaise.

M. Brébisson commence par examiner la qualité du terroir qui influe si fortement sur la qualité des pommes. Il en distingue de trois espèces. Le premier est un sol gras et profond, tel que celui de la vallée d'Auge qui fournit une liqueur très-forte, abondante en alkool et d'une couleur

rembrunie. Le second présente un sol argilleux, tels que ceux du Bessin et du pays de Caux, dont le cidre plus léger et d'un jaune de succin, aussi flatteur à l'œil qu'au goût, se conserve moins long-temps. Le troisième terrain maigre et pierreux, comme dans la plus grande partie du Bocage, donne une liqueur qui se ressent de la mauvaise qualité du sol, claire, faible et tournant facilement à l'acide.

M. Brébisson, passant à la culture des pommiers, semble préférer ceux dont la floraison tardive est moins sujette à l'influence funeste de la gelée et des vents brûlans si communs dans nos contrées à l'époque du printemps.

Il examine quelles sont les meilleures pommes pour le cidre : celles qui ont une saveur acide doivent être rejettées ; celles qui sont douces ou amères sont les seules qui conviennent ; mêlées ensemble, les unes donnent un goût agréable au cidre, les autres lui communiquent la couleur, la force et la durée. Lorsqu'elles ont mûri sur les arbres et acquis le juste dégré de maturité, elles sont bien préférables à celles qui, entassées les unes sur les autres, ont subi la fermentation.

Notre collègue observe que, pour faire de bon cidre, il faut au moins un dixième de pommes

pourries. Il décrit ensuite la manière de faire le cidre. Il n'a pas dédaigné d'entrer dans des détails qui ne peuvent paraître indifférens qu'aux personnes qui ignorent que souvent dans les procédés des arts le succès dépend en apparence de fort peu de chose. Lorsqu'on ne se propose pas de faire de l'eau-de-vie avec le résidu des pommes, on ajoute, en les mettant au pressoir, une vingtième partie d'eau. Après avoir obtenu le premier cidre, on fait une seconde et souvent une troisième opération où l'on met beaucoup plus d'eau que dans la première. Le jus que les pommes contiennent encore, donne le cidre de ménage ou le petit cidre qui répond à la piquette des pays vignobles. Ce cidre sain, léger et agréable au goût est la boisson ordinaire du pays.

M. Brébisson, après avoir décrit la manière de faire le cidre, observe que dans l'économie rurale on s'attache à tirer parti de tout. Le résidu des pommes mêlé avec un peu de farine et de son, sert en hiver, lorsque le fourrage est rare, à la nourriture des vaches et des porcs. Si cet aliment ne les engraisse pas, du moins il les soutient. Le *marc* mis à pourrir et mêlé avec une quantité égale de terre végétale donne aussi un fort bon engrais pour les terrains secs et arides.

Souvent dans les endroits où le bois est rare, le marc séparé du *glui* et mis à sécher en gâteaux comme le tan peut, l'année suivante, servir au chauffage.

En terminant ce mémoire, notre collègne a parlé de la manière d'extraire des poires une boisson qui s'obtient à peu près par les mêmes procédés. Il a observé que ces fruits contenant moitié plus de sucs que les pommes, fournissent une quantité double de liqueur. Il a remarqué aussi qu'ils renferment beaucoup d'alkool; qu'ils procurent une eau de-vie préférable à celle du cidre et qui approche de celle du vin. Le poiré est d'une saveur si agréable et d'une couleur si claire, que souvent la mauvaise foi l'a substitué avec succès au vin blanc et sur-tout au vin mousseux de Champagne. Cependant comme il ne peut être gardé long-temps, et comme il contient moins de parties nutritives que le cidre il se vend toujours moins cher; c'est la boisson du pauvre. Le *marc* de poires est très-recherché sous le rapport du combustible.

De la culture du chanvre propre à la marine, par M. PRUDHOMME, professeur de navigation à Caen.

M. Prudhomme, observe que souvent le succès des manœuvres et la sûreté des vaisseaux dépendent de la bonté des cordages. Privés de ces objets précieux, plus d'une fois nous avons eu la douleur de voir nos flottes rester inutiles dans les ports. M. Prudhomme renouvelle les plaintes de l'ancienne société d'agriculture de Bretagne, de voir le gouvernement tirer encore le chanvre du nord de l'Europe pour l'usage de la marine, tandis que le sol de la France en fournit une quantité suffisante et pourrait en produire d'aussi bonne qualité; il indique les moyens d'y parvenir par la culture. Dans ce mémoire particulièrement destiné à l'instruction des gens de la campagne, l'auteur n'a point eu pour but de présenter des découvertes nouvelles, mais des idées simples à la portée de la classe pour laquelle il écrit. Il parle d'abord des terres les plus propres au chanvre, de la manière de les cultiver, de la qualité de la graine et de la nécessité pour l'usage de la marine, de semer clair afin d'obtenir un chanvre

plus fort et plus long. Il passe en revue les divers moyens de séparer l'écorce de ce végétal par le rouissage. Il compare les deux méthodes du *teillage* et du *seran*. La première conservant mieux les divers linéamens du chanvre, mais moins expéditive que la seconde. Notre collègue a terminé son mémoire en indiquant les moyens de multiplier en France cette production véritablement indigène. Il est convenu que l'intérêt particulier l'emportant toujours sur l'intérêt général, c'était encore moins par des instructions que par des primes accordées aux hommes qui cultiveraient en grand le chanvre que le gouvernement parviendrait à encourager la culture d'une plante aussi utile.

Mémoire sur la préparation du chanvre par le rorage, par M. NICOLAS, professeur de chimie à Caen.

Après les végétaux qui contribuent à la subsistance de l'homme, ceux qui, comme le chanvre, servent à ses vêtemens et à plusieurs autres usages, sont les plus dignes sans doute de fixer son attention; et l'on a souvent lieu d'être surpris des mauvaises manipulations employées pour en tirer parti. M. Nicolas dans un mémoire sur la prépa-

ration du chanvre, observe que pour extraire l'écorce de cette plante, l'usage ordinaire est de la déposer dans l'eau courante ou dans l'eau stagnante. Notre collègue pense que ce rouissage d'immersion décompose la plante, altère sa qualité et lui fait éprouver un grand déchet. En automne il dégage du chanvre des émanations putrides qui occasionnent beaucoup de maladies mortelles. Le courant des rivières ne préserve pas de ces accidens. L'eau et l'air à la fois viciés deviennent également funestes aux hommes et aux animaux. M. Nicolas après avoir donné l'analyse exacte du chanvre, a proposé d'en obtenir la filasse comme celle du lin, en exposant simplement la plante à l'action de la rosée. Il remarque que le *rorage* a l'avantage d'être par-tout praticable même loin des rivières, de ne point donner d'odeur vireuse et de ne pas altérer la qualité du chanvre. Ce procédé facile est employé dans les Vosges et dans plusieurs parties de la France. Il fut sans doute le premier mis en usage et M. Nicolas en l'indiquant de nouveau, prouve que souvent dans le perfectionnement des arts, on finit, après bien des recherches, par en revenir aux moyens qu'avait d'abord indiqué la nature.

Notre collègue a parlé ensuite d'un autre dan-

ger auquel est exposé l'ouvrier qui travaille à peigner le chanvre, dont il s'échappe des fibres végétales corrompues qui remplissent l'atmosphère. L'espèce de duvet et la poussière âcre qui s'élèvent dans l'atelier souvent clos, excitent d'abord un léger chatouillement dans le poumon; la toux succède et souvent la phthisie qui cause la mort. Ramazzini cite plusieurs exemples de ces maladies que le lait et les boissons mucilagineuses n'ont pu guérir. Morgagni, dans les ouvertures de cadavres de plusieurs chanvriers, a constamment trouvé le poumon enflammé et les parties de cet organe toujours sensiblement affectées. Pour éviter ce danger, Marcandier, auteur de plusieurs bons ouvrages sur le chanvre, proposait un second rouissage. Mais l'expérience en a encore prouvé l'insuffisance. M. Nicolas a trouvé un dissolvant actif et peu dispendieux propre à débarrasser le chanvre des parties *gommorésineuses* échappées à l'action de l'eau. Il met dans une cuve 100 livres de filasse, divisées et liées par poignées, pour empêcher les fibres de se mêler; il verse par-dessus 50 pintes d'eau de fontaine; il y met deux livres de potasse : lorsque la solution est faite il ajoute 4 livres d'huile commune et fait chauffer cette espèce de liqueur savonneuse à 20 dégrés

environ. Il la retire de la cuve deux jours après, l'a fait chauffer jusqu'à 35 degrés, et la verse de nouveau sur la filasse. Le 3ᵉ. jour de cette macération, il fait frotter la filasse entre les mains pour la laver et ensuite il la laisse sécher. De cette manière elle perd son odeur vireuse; elle acquiert le moëleux du lin, produit moins d'étoupes et se travaille plus aisément.

Ayant observé que lorsqu'on peigne la filasse, il se répand toujours dans l'air quelques parcelles d'un duvet résineux, M. Nicolas ne négligeant rien de ce qui tient à la salubrité, propose de placer dans l'atelier des seranceurs et peigneurs, sur des cendres chaudes, une terrine d'eau toujours en évaporation, qui, s'unissant dans l'atmosphère aux fibres du chanvre, en empêcherait le mauvais effet. Et comme l'ouvrier, toujours indifférent sur sa santé, évite tout ce qui peut gêner ses habitudes, il indique un moyen plus facile encore, c'est pendant le travail d'envelopper d'une mousseline légère le visage du peigneur.

Rapport sur les pierres à faux de Litri, par M. Thierry père.

Près de la mine de Litri, arrondissement de Bayeux, on trouve des pierres à faux dont il avait

été envoyé des échantillons à la société. M. Thierry père, au nom d'une commission chargée d'en faire l'examen, a lu un rapport sur cet objet. Evitant la secheresse des rapports ordinaires, il est entré dans des détails intéressans sur la faux, cet instrument si en usage et si nécessaire dans l'agriculture. Il a fait sentir que la bonté de la faux dépendait de deux causes principales; de la juste proportion du fer et de l'acier, et de la trempe. Il a paru surpris qu'avec les connaissances acquises depuis quelque temps sur le fer et sur les moyens de le transformer en acier, nous abandonnions aux allemands une branche de commerce aussi avantageuse. Les habitans de la Styrie font chaque année 800,000 faux dont 300,000 se trouvent importés en France. Celles que l'on a essayé de fabriquer dans le Forez sont de médiocre qualité. C'est le motif qui a engagé le ministre de l'intérieur à proposer des prix d'encouragement pour la fabrication des faux et faucilles. Notre collègue a observé que la France tributaire des étrangers pour les faux, ne l'est pas moins pour les pierres qui servent à les éguiser. Il a remarqué que les meilleures se tirent de la Lombardie, de l'île d'Elbe et des environs de Cobourg dans la Franconie. La Lorraine en fournit, mais celles de

France qui sont les plus recherchées, se trouvent près l'ancienne abbaye de Rebe entre Morlaix et Carhaix. Les pierres prises à Litri ont été comparées avec celles du commerce. Elles sont d'une couleur grise, plus foncée, d'un grain moins fin et résistent moins au frottement. Les commissaires n'ont rien négligé pour connaître la substance qui les compose. Notre estimable et savant correspondant M. Vauquelin qui était alors parmi nous, a bien voulu s'adjoindre à leurs travaux. Le feu ainsi que les réactifs ont été alternativement employés par eux ; et quoiqu'ils eussent désiré donner des résultats satisfaisans, ils sont restés convaincus que la pierre de Litri ne peut être substituée à la pierre à faux du commerce.

De la refonte des monnaies, par M. MARESCOT fils.

Frappé des abus produits par l'altération des pièces d'or et d'argent, pénétré des inconvéniens de la différence de valeur du nouveau système monétaire avec l'ancien, et convaincu de tous les avantages du calcul décimal, l'auteur de cet écrit a profité de la circonstance où le gouvernement allait s'occuper des monnaies pour présenter ses

observations. Jamais moment ne lui parut aussi favorable pour la refonte générale que celui où divers états qui chacun avaient une monnaie différente, viennent d'être ajoutés à l'empire Français. Il observe aussi que le moyen le plus efficace de faire comprendre et adopter le système décimal, est de reporter la valeur des nouvelles monnaies aux nouveaux poids et mesures, l'intérêt personnel mis journellement en activité étant toujours la meilleure école. Ce mémoire est divisé en quatre paragraphes.

Dans le premier, M. Marescot prouve qu'en échangeant, d'après leur valeur en poids, les monnaies altérées contre les espèces que l'on mettrait en circulation, la malveillance ne pourrait se procurer un bénéfice illicite, et que le commerce n'éprouverait aucun préjudice, puisqu'il ne les reçoit lui-même qu'au poids.

Dans le 2e. paragraphe, l'auteur parle de la division, de la dénomination, de la composition et de l'alliage métallique des nouvelles espèces ; il crée plusieurs monnaies d'or, d'argent, de billon, auxquelles il est forcé lui même de donner des noms, mais qui lui semblent plus faciles à retenir que les mots grecs des nouvelles mesures. Toutes ces piéces sont réduites en francs d'après

le calcul décimal. La plus forte est de 50 francs et la plus faible d'un centime. Il observe, au sujet de cette dernière monnaie, que ne présentant pas une valeur suffisante pour être reçue dans le commerce, le Gouvernement ne devrait pas user d'un calcul rigoureux relativement à sa valeur intrinsèque. Il supprime le décime en cuivre comme ne circulant pas facilement à cause de sa pesanteur.

Le 3e. paragraphe traite de la nécessité de mettre les monnaies d'or et d'argent au titre. Lorsqu'un état appose ses coins sur une pièce, il atteste qu'elle a une valeur intrinsèque, et il est de sa loyauté comme de son intérêt de ne point induire en erreur. Il résulterait les plus grands inconvéniens de ne point mettre les monnaies à leur titre respectif, particulièrement dans le commerce avec les autres pays. M. Marescot cite pour exemple les risdales de Hollande, qui ne sont pas reçues avec confiance même chez les nations voisines. Considérant ensuite la gravure des pièces sous le rapport de l'utilité publique et sous celui du perfectionnement de l'art, il désire que nous prenions à cet égard les anglais pour modèle, et que nous soignions plus cette partie qu'on ne le faisait autrefois.

Malgré

Malgré les difficultés présentées à celui qui voudrait altérer les monnaies, souvent on ne prévient le crime que par la crainte du châtiment. Dans le quatrième et dernier paragraphe, toute la sévérité des lois est provoquée contre le faux monnayeur, bien plus dangéreux que l'homme qui vole à main armée, puisque celui-ci ne dépouille que quelques particuliers et que l'autre attaque la fortune publique. L'altérateur des monnaies qui détruit la valeur des bonnes espèces, n'est pas moins coupable. Si l'on punit de mort le voleur avec effraction et le fabricateur de faux billets de banque, pourquoi la loi serait-elle plus indulgente envers ceux qui portent tant de préjudice au commerce et à la société. M. Marescot propose donc de substituer pour ces deux espèces de délit, la peine capitale à celle des fers et de la marque.

Sur la possibilité de tirer parti de l'ancien lit de la rivière d'Orne.

L'auteur anonime de ce mémoire a profité du moment où l'on va terminer les travaux du port de Caen, pour présenter son projet. Il voudrait qu'au lieu de laisser les eaux de l'ancien canal de l'Orne dans un état d'insalubrité par leur stagna-

tion, on les fit servir à mettre en mouvement des mécaniques utiles et de préférence des moulins à grain dont nous ne pouvons faire usage dans les années de sécheresse que la source de nos rivières est tarie. Il propose de transformer le canal de l'ancienne rivière d'Orne en un bassin où des portes de flot et des vannes conserveraient à volonté les eaux qu'on y aurait introduites à chaque grande marée. Il a calculé que lorsque la marée serait à son dernier degré de baisse dans le canal de navigation, les eaux retenues dans le bassin, présenteraient une élévation verticale d'environ trois mêtres et donneraient une pente graduelle en état de faire mouvoir toute espèce de machine hydraulique. Un membre de la soiété en applaudissant aux vues de l'auteur de ce mémoire, a fait sentir la difficulté d'exécuter son projet. Un autre membre a saisi cette occasion pour représenter combien les diverses branches de l'Odon où l'on jette tant d'immondices, arrêtées dans leur cours par quatre moulins établis sur cette rivière, au milieu même de la ville, répandaient d'exhalaisons funestes. Il a observé qu'on pourrait à peu de frais élever des moulins à vent sur les buttes qui dominent Caen. Il a rappelé les noms de quelques unes comme un indice qu'il y en a eu au-

trefois ; il a observé que la Hollande et la Flandre tiraient le plus grand parti des moulins à vent non-seulement pour les grains, mais pour beaucoup d'objets propres aux fabriques.

Des grandes routes considérées relativement au départ. du Calvados, par M. Lescail.

Après avoir fait sentir l'utilité des grandes routes qui facilitent la circulation des denrées agricoles et commerciales, M. Lescail a examiné le moyen de pourvoir à leur entretien. Il a découvert beaucoup d'imperfections dans la taxe des barrières, dont les frais absorbent une partie considérable du produit. Par l'effet de cette taxe le commerce lui a semblé éprouver des entraves et plus encore l'agriculture, particulièrement dans le Calvados où le droit s'étend même sur la chaux, engrais dont nos cultivateurs font depuis quelque temps un grand usage. Il a prouvé que cette imposition était plus onéreuse aux particuliers que profitable à l'état; et partant de l'idée que la perfection de l'impôt est de le rendre le plus productif possible, sans augmenter les frais de perception, il a manifesté le désir de voir remplacer la taxe des barrières par un faible supplément à

la contribution foncière. Quelques centimes de plus suffiraient non-seulement pour les frais de réparation, mais encore pour l'établissement de plusieurs nouvelles routes. M. Lescail a passé aux moyens de faire et d'entretenir les chemins. Il a parlé des soins constans qu'exigent les routes dans le nord de la France, particulièrement dans notre département où la sécheresse et l'humidité qui se succèdent rapidement, sont une cause toujours permanente de leur dégradation. Il a réclamé l'exécution des règlemens sur la forme des roues de voitures et sur l'épaisseur des jantes. Notre collègue a provoqué le rétablissement peu dispendieux des cantonniers qui, dispersés de distance en distance sur les chemins, sont toujours prêts à réparer le moindre dommage. Mais comme l'état actuel des routes exige de grands travaux, il a examiné quels ouvriers il était plus convenable d'y employer. Il rejette les mendians et les vagabons. Ces hommes pour lesquels l'oisiveté est devenue un besoin et la paresse une habitude, ne pourraient être assujettis qu'avec peine à un travail suivi et assez pénible par lui-même. Les malfaiteurs lui ont paru encore moins propres aux réparations des routes, par l'extrême difficulté de les y assujettir et d'empêcher leur désertion. Il les a re-

légué dans les mines ou dans l'enceinte fermée des ports et des arsénaux. Il a démontré la nécessité de faire réparer les routes à prix d'argent par des ouvriers propres à ce travail ; il y trouve une grande économie. Il a combattu la prévention de fausse gloire de n'employer les militaires français qu'au maniement des armes. Les occuper à la construction des chemins lui a paru le moyen le plus propre de bannir pendant la paix l'oisiveté si dangereuse. Il a rappelé le souvenir des beaux ouvrages auxquels ils ont contribué ; tels que les ponts de Neuilli, de Tours, de Blois et d'Orléans. Il n'a parlé de la corvée que pour en retracer les abus. Il a représenté les cultivateurs enlevés forcément à leur charrue et prouvé qu'un ouvrage entrepris par des gens qui ne reçoivent aucun salaire, était ordinairement mal fait. Le mot de corvée a rappelé à la société l'homme estimable qui le premier en France abolit en 1758 dans la généralité de Caen cette servitude onéreuse, quoiqu'on en ait attribué l'honneur à M. Turgot qui ne suivit cet exemple qu'après en avoir vu les heureux effets. Les habitans du département prononcèront long-temps avec reconnaissance le nom de M. de Fontette auquel ils doivent également ces belles voies publiques qui tra-

versent en tout sens une grande partie du Calvados et y font prospérer l'agriculture et le commerce.

Mémoire sur la ville de Falaise, par M de Rulhière.

A peine M. de Rulhière a-t-il été nommé sous-préfet de l'arrondissement de Falaise, que ses regards se sont portés sur les différentes branches d'industrie qu'il renfermait. Il a traité fort en détail de l'ancien commerce de Falaise. Parmi plusieurs remarques importantes, que son zèle administratif lui a suggéré, il a observé que la filature de coton, à la main si active autrefois dans cette ville, tendait vers son anéantissement. Les fileuses qui gagnaient alors 12 sols par jour, en obtiennent à peine 4, par la baisse qu'a occasionné dans cette partie l'établissement des mécaniques.

Le mémoire de M. Rulhière a donné lieu, dans la société, à une discussion intéressante sur le danger et l'utilité des mécaniques. Un membre a représenté combien leur invention, très-favorable d'ailleurs à l'Angleterre, qui ne peut consacrer qu'un petit nombre de bras aux manufactures, était devenue momentanément préjudiciable à la France, du moins à notre département,

dont la population étendue faisait craindre, en les adoptant, de voir beaucoup de fileuses réduites à la mendicité. Il a cité le bourg de St-Sylvain, et le pays du Bocage, où, comme à Falaise, ces ouvrières restées presque sans travail périssent de misère. D'autres membres ont observé que, tandis que par des vues d'humanité bien estimables sans doute, mais mal entendues, on s'opiniâtrait dans le Calvados à rejetter les mécaniques, les départemens voisins, nullement arrêtés par ces considérations, en établissaient de toutes parts (*). Ils ont ajouté que les fabriques de bonneterie et de toile de coton du département étaient obligées, pour pouvoir soutenir la concurrence avec les manufactures de ce genre formées ailleurs, d'employer le coton à la mécanique et de s'approvisionner dans les filatures de Rouen ou dans celle des environs de Valognes, qui nous enlèvent une partie de notre numéraire. Ils ont prouvé que de département à département, comme de nation à nation, il n'y avait dans le commerce de moyen d'obtenir l'avantage qu'en diminuant le prix de fabrique par la simplification des procédés.

Sur les moyens d'améliorer la race des chevaux dans le département du Calvados, par M. de L*ATOUR, ancien directeur de l'académie d'équitation de Caen.*

M. de Latour a commencé par observer que si les chevaux sont une richesse nationale et une branche importante de commerce pour la France en général, c'est particulièrement pour le Calvados. Les pâturages aussi bons et aussi abondans qu'en Angleterre, en Hollande et en Danemarck, le climat plus tempéré et moins humide, le sol plus convenable à la reproduction, semblent offrir de grands avantages. M. de Latour a considéré le cheval sous les trois rapports de la guerre, de l'agriculture et du commerce. Il signale la négligence dans les accouplemens, qui produit ce grand nombre de chevaux à deux fins trop faibles pour la grosse cavalerie, trop lourds pour la cavalerie de deuxième ligne et pas assez agiles pour la cavalerie légère ni pour la chasse. Les attelages normands ont perdu en partie cette belle tournure et cette vigueur qui les fesait autrefois citer comme les meilleurs en ce genre. Les étalons arabes croisés avec cette

espèce dégénérée paraissent à notre collègue les plus convenables à leur amélioration et après eux les chevaux anglais pourvu qu'ils n'ayent pas un défaut qui leur est commun ainsi qu'à l'espèce normande, les épaules trop hautes; car pour croiser avec avantage les races, il faut que l'une ait les qualités qui manquent à l'autre. M. de Latour voudrait qu'on ôtât aux particuliers la facilité d'avoir chez eux des étalons médiocres en les enlevant à la génération dès l'âge d'un an. Il indique comme un autre moyen de relever l'espèce, de ne point laisser travailler les chevaux avant l'âge de quatre ans. Il propose des primes en faveur des cultivateurs qui présenteraient les meilleurs élèves à des revues qui auraient lieu chaque année. Fesant observer combien la connaissance du cheval exige d'instruction, il signale ces maréchaux si dangéreux qui sachant à peine ferrer un cheval et n'ayant pas la moindre notion d'anatomie, prennent le titre d'experts. Il voudrait qu'on les plaçat sous la surveillance d'inspecteurs vétérinaires qu'on établirait dans chaque département. Ce mémoire de notre collègue doit être suivi d'un autre sur le même sujet.

Mémoire sur le commerce de Caen, depuis le XIe. siècle jusqu'à la prise de cette ville par les Anglais en 1417, par M. de LARUE.

Parmi les auteurs occupés à débrouiller le cahos des siècles peu connus du moyen âge, il en est qui ont un droit particulier à notre reconnaissance ; ce sont ceux qui, pouvant s'attacher à des objets dignes d'intéresser toute une nation, se bornent à traiter des sujets particuliers, tels que l'histoire d'une seule ville, contens de célébrer le lieu qui les a vu naître. Caen, plus que toute autre cité, peut s'énorgueillir d'avoir produit plusieurs de ces écrivains estimables. Le sieur de Bras, mort en 1593, après avoir occupé une place éminente dans la magistrature, charmait les loisirs de sa vieillesse en écrivant *les recherches sur les antiquités de Caen*, tandis que Jacques Cahagne traçait l'histoire de ses hommes célèbres. Le docte Huet, surnommé le Varron moderne, décoré de la pourpre épiscopale, ne dédaigna pas d'écrire les *Origines de Caen*, de la même main qui traçait ces savans ouvrages qui lui ont attiré l'admiration du siècle de Louis XIV

et de la postérité; mais de Bras et Huet, privés de la connoissance des titres originaux, étaient souvent induits en erreur. Les chartes de l'Echiquier, si utiles pour l'histoire de notre ville, avaient été, à la prise de Caen en 1204, enlevées par Jean Sans-Terre et déposées à la tour de Londres. Il était réservé à un de nos collègues d'aller puiser au loin dans ces sources, des connaissances certaines. Animé de l'amour de son pays, M. de Larue s'est enséveli pendant cinq ans au milieu des archives de Londres; bravant les difficultés et les dégoûts d'un travail si rebutant, il a compulsé les manuscrits, et rapporté tout ce qu'ils pouvaient contenir d'intéressant: genre de patriotisme peu éclatant, mais qui n'en est que plus estimable.

Le tableau de l'ancien commerce de Caen était d'autant plus difficile à faire, que les anciennes chartes elles-mêmes, seuls monumens historiques du temps, n'en laissent que de faibles traces. Les écrivains de cet âge, suivant l'impulsion de leur siècle demi-barbare, s'attachaient plus à décrire les guerres que les progrès du commerce. C'est au XIe. siècle que M. de Larue fait remonter l'établissement de la plupart des foires qui existent encore à Caen, seul moyen qu'on connût pour

favoriser les relations commerciales dans un temps où la guerre, le brigandage et le défaut de routes rendaient en France les communications si difficiles. Une foire accordée à un pays était une faveur signalée du prince, et Guillaume le Conquérant fut, sous ce rapport, le bienfaiteur de notre ville. Dans le XIIe. siècle, ces foires, très-fréquentées par les étrangers, le séjour des ducs de Normandie, maîtres de l'Angleterre, de l'Aquitaine, de l'Anjou et du Poitou, l'établissement de l'Echiquier chargé de l'administration de la justice et des finances, contribuèrent à rendre Caen extrêmement florissant. La fertilité du sol, secondée par l'industrie des habitans, fut encore une source abondante de richesses pour nos marchands; ils portaient ailleurs le superflu de leurs productions territoriales. Le blé qu'on récoltait en abondance passait en Angleterre et dans une partie de la France. Les plantations de ces beaux pommiers qui couronnent actuellement nos propriétés champêtres, n'existaient pas encore; c'était la bière qui servait de boisson; l'on en exportait beaucoup. La pierre, si commune dans les environs de notre ville, était aussi un objet considérable de commerce; c'est avec cette pierre que les plus beaux édifices de Londres ont

été construits. Delà, ces excavations immenses si communes que l'on remarque autour de Caen. Les chevaux normands étaient déjà très-vantés. Tous les grands seigneurs avaient des haras ; alors les guerriers français, couverts d'armures pesantes, ne combattant jamais à pied, employaient tous leurs soins pour se procurer les meilleurs chevaux. Ces superbes coursiers partageaint à la guerre leurs dangers comme leur gloire. En temps de paix, c'étaient aussi leurs compagnons d'armes dans les duels et les tournois. Ici notre collègue, nous rappellant le siècle galant de la chevalerie, a répandu en passant quelques fleurs sur le sol aride qu'il parcourait.

La pêche du hareng que les Dieppois se sont ensuite arrogés exclusivement, et qu'ils voudraient encore aujourd'hui nous enlever, se faisait dès ce temps-là sur nos côtes, peut-être avant qu'ils en eussent eux-mêmes conçu l'idée. C'était particulièrement à St-Aubin, à Colleville, à Ouistreham que cette pêche avait lieu. On n'affectait pas à cette époque de regarder le hareng de nos côtes comme insalubre. Non-seulement il servait de nourriture pour les gens de guerre et pour toutes les classes de la société, mais encore il était tellement estimé, que la cour en faisait des présens aux étrangers.

On voit dans les rôles de l'Echiquier que les ducs de Normandie en achetaient tous les ans pour des sommes considérables. Alors nos ancêtres, aussi braves que les héros d'Homère, en avaient la frugale simplicité, et l'aliment que semble aujourd'hui dédaigner le plus simple journalier, faisait les délices des dames de la cour.

M. de Larue a fixé ensuite ses regards sur les fabriques qui existaient dans notre ville au XIIe. siècle. Il y en avait de hauberts, de cuirasses, d'éperons et autres armures de cette espèce. La coutellerie était célèbre dès ce temps-là. Les tanneries et les teintureries étaient répandues sur les bords de l'Odon, divisé en plusieurs branches, qui pouvaient à peine suffire aux nombreuses fabriques. A la fin du XIIIe. siècle et au commencement du XIVe. la draperie de Caen fut très-renommée. C'est à cette époque que l'on trouve souvent mentionnées les halles aux cuirs, aux laines, aux draps et aux toiles. Notre collègue, riche de la connaissance des antiquités de Caen, a donné les détails les plus curieux sur ses différens quartiers. Etudiant le passé par le présent, il nous a fait connaître l'origine de plusieurs rues dont les dénominations encore existantes rappellent pour la plupart quelques bran-

ches d'industrie. Il a parlé des rues Cervoise, Ecuyère, des Juifs et des Teinturiers, de cette rue Tasquière où l'on fabriquait les belles bourses que l'on envoyait dans toute l'Europe. Déjà notre cité fleurissait par les arts quand la plus grande partie de la France était encore plongée dans la barbarie et l'ignorance. Le commerce de Caen ne se bornait pas aux productions de son terroir et aux objets de ses fabriques. Cette cité, devenue aussi un entrepôt considérable en vin, sel et fer, étendait ses relations dans tous les états voisins, particulièrement en Angleterre. Les évènemens politiques qui ont tant d'influence sur le commerce lui furent très - funestes lorsque Philippe Auguste, après la fuite de Jean Sans-Terre, s'en empara; et bien plus encore vers le milieu du XIVe. siècle qu'elle fut pillée par l'armée d'Edouard III. La plume de M. de Larue semble se refuser à donner les détails de cette guerre si désastreuse pour la France. Après le fatal traité entre le roi Jean et Edouard, le commerce de Caen languit pendant le reste du XIVe. et les premières années du XVe. siècle que Henri V s'en empara. C'est à cette époque que l'auteur a terminé ses recherches, en promettant de les continuer jusqu'à la révocation de l'édit Nantes.

Cette première partie fait vivement désirer la seconde, dont les époques plus rapprochées de nous ne peuvent qu'offrir des détails encore plus intéressans.

(*) Depuis quelque temps trois filatures à grand systême ont été établies dans le département, l'une au Champ-du-Bault près de Vire, l'autre à Bayeux, la troisième à Aunay. On en a remarqué avec beaucoup d'intérêt les produits à l'exposition du Calvados de 1806. (*Voyez le rapport sur la seconde exposition publique des productions des arts du département, page* 13.) Bientôt une quatrième filature va être élevée dans notre ville par M. Richard, auquel nous devons déjà celle d'Aunay. Né aux environs de Caen, et célèbre dans toute la France par ses grands établissemens de filature et de tissage de coton, notre estimable compatriote, secondant les vues bienfaisantes de M. le Préfet, se propose de mettre cette nouvelle filature en activité l'hiver prochain. Elle offrira aux pauvres une substance assurée; et la destruction de la mandicité en sera la suite. Nous avions proposé en 1803 une médaille à l'auteur du meilleur mémoire sur la destruction de la mandicité dans le département du Calvados. M. Richard va résoudre la question par le fait. Il obtiendra ainsi la médaille la plus flatteuse pour l'homme sensible, la reconnaissance des nombreuses familles auxquelles il aura procuré les moyens d'existence. Combien est digne d'éloges celui qui ne fait usage de ses talens et de sa fortune que pour le bonheur de ses concitoyens!
